

FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA
MEDITERRANEE
AVENUE DRAIO DE LA MAR
13620 CARRY LE ROUET

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2018

- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXES
- TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES
- RAPPORT DE GESTION + ANNEXES
- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT



SA FIEBM

CAMPING LOU SOULEI
5 AVENUE DRAIO DEL MAR
13620 CARRY LE ROUET

SIRET : 6980553900025
APE : 5530Z

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

ORGATEC S.A.

EXPERTISE COMPTABLE

AUDIT

CONSEIL

SOCIAL

FISCALITE

JURIDIQUE

Olivier MALLÉN

Expert comptable

Commissaire aux comptes

Siège Social

53 Rue Grignan

13006 Marseille

Tél : 04 91 04 14 10

Fax : 04 91 04 14 19

contact@ama-orgatec.com

Etablissement Secondaire

Centre d'Affaires Expobat - L7 -

Rue de Lisbonne

13480 Cabriès

Tél : 04 42 02 08 45

Fax : 04 42 02 08 49

Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Bilan Actif	1
Détail de l'Actif	2
Bilan Passif	5
Détail du Passif	6
Compte de Résultat 1/2	8
Compte de Résultat 2/2	9
Détail du Compte de Résultat	10
Soldes Intermédiaires de Gestion	13
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	14
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	15
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	16
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	17
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	18
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	19
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	20
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	21
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	22
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	23
2053 - Détail des produits et charges exceptionnels	24
2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	25
BIC-RN 2054 - Immobilisations	26
BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation	27
BIC-RN 2055 - Amortissements	28
BIC-RN 2056 - Provisions	29
2056 - Détail des provisions pour hausse des prix	30
2056 - Détail des autres provisions réglementées	31
2056 - Détail des provisions pour impôts	32
2056 - Détail des autres provisions pour risques et charges	33
2056 - Détail des autres immobilisations financières	34
2056 - Détail des autres provisions pour dépréciation	35
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	36
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	37
2058A - Réintégrations diverses	38
2058A - Déductions diverses	39
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	40
2058B - Détail des provisions pour risques et charges	41
2058B - Détail des provisions pour dépréciation	42
2058B - Détail des charges à payer	43
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	44
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	45
2059A - Détail des immobilisations cédées	46
2059A - Divers autres éléments	47
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	48
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	49
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	50
2059E - Valeur ajoutée - Fiche de calcul	51
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	52
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	53
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	54
BIC-RN 2900SD - Suivi des intérêts ...	55

Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

2067 - Relevé de frais généraux	56
Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE	57
Déclaration des loyers professionnels / Page 1	58
----- A N N E X E -----	59
Règles et méthodes comptables 1	60
Immobilisations	64
Amortissements	65
Provisions	66
Créances et Dettes	67
Crédit-Bail	68
Produits à recevoir	69
Charges constatées d'avance	70
Charges à payer	71
Charges à répartir + Capital social	72
Produits constatés d'avance	73
----- B I L A N -----	74
Détail de l'Actif	75
Détail du Passif	78
----- R E S U L T A T -----	80
Détail du Compte de Résultat	81
Attestation du professionnel de l'expertise comptable	84
2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt	85

Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	278 982		278 982	278 982
	Autres immobilisations incorporelles	29 577	28 922	655	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 492 111		2 492 111	2 492 111
	Constructions	10 603 271	9 150 998	1 452 273	1 626 122
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 741 882	1 621 300	120 582	62 504
	Autres immobilisations corporelles	161 131	151 898	9 233	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	205 384		205 384	205 384	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	300		300		
TOTAL (II)		15 512 638	10 953 118	4 559 520	4 665 103
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	34 027		34 027	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	6 692		6 692	6 692
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				29 883
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	51 503		51 503	19 026
	Autres créances	163 031		163 031	84 712
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	778 491	256 101	522 390	689 891	
DISPONIBILITES	412 749		412 749	42 170	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	62 744		62 744	75 716
	TOTAL (III)	1 509 237	256 101	1 253 136	948 090
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		17 021 875	11 209 219	5 812 655	5 613 193
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				300	
(3) dont créances à plus d'un an					

Détail de l'Actif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	4 559 520	78,44	4 665 103	83,11	(105 583)	-2,26
Fonds Commercial	278 982	4,80	278 982	4,97		
FDS COMMERCE BAR REST	50 308	0,87	50 308	0,90		
FONDS DE COMMERCE GARAGE	228 674	3,93	228 674	4,07		
Autres immobilisations incorporelles	655	0,01			655	
LOGICIEL	22 768	0,39	22 078	0,39	690	3,13
AMODIATION PORT CARRY	6 809	0,12	6 809	0,12		
Compte n° 28080010	(22 113)	-0,38	(22 078)	-0,39	(35)	-0,16
amort. immo. incorp.	(6 809)	-0,12	(6 809)	-0,12		
Terrains	2 492 111	42,87	2 492 111	44,40		
TERRAIN CARRY SUD	1 591 466	27,38	1 591 466	28,35		
TERRAIN CARRY NORD	848 722	14,60	848 722	15,12		
TERRAIN SAUSSET	91		91			
TERRAIN MSELLE	51 833	0,89	51 833	0,92		
Constructions	1 452 273	24,98	1 626 122	28,97	(173 849)	-10,69
CONST GARAGE CANEBIERE	426 194	7,33	426 194	7,59		
CONST BUREAUX CANEBIERE	15 627	0,27	15 627	0,28		
CONST VILLA EDEN ROC	49 096	0,84	49 096	0,87		
CONST BLOC SANIT CARAVANI	70 814	1,22	70 814	1,26		
CONST BATIMENT ADMINISTRA	11 387	0,20	11 387	0,20		
CONST CLUB CARAVANING	11 400	0,20	11 400	0,20		
CONST BAR RESTAURANT	118 099	2,03	118 099	2,10		
CONST PISCINES CARAVANING	38 352	0,66	38 352	0,68		
CONST SALLE JEUX ET TELE	2 052	0,04	2 052	0,04		
CONST V R D	279 647	4,81	279 647	4,98		
CONST STUDIO TECHNIQUE	4 078	0,07	4 078	0,07		
CONST LOG PERSONNEL	4 153	0,07	4 153	0,07		
REEVAL CONST CARRY 5%	216 670	3,73	216 670	3,86		
AAI PLANTATIONS CARAVANIN	325 256	5,60	325 256	5,79		
AAI BLOC SANITAIRE	1 253 972	21,57	1 245 042	22,18	8 930	0,72
AAI SERVICE COMMUN	34 494	0,59	34 494	0,61		
AAI DE LA PISCINE	497 080	8,55	478 427	8,52	18 653	3,90
AAI CARAVANING	5 843 033	100,52	5 724 574	101,98	118 459	2,07
AAI LOGEMENT PERSONNEL	723	0,01	723	0,01		
AAI MOBILHOMES	530 396	9,12	501 207	8,93	29 190	5,62
AAI RESTO	534 254	9,19	534 254	9,52		
AAI GARAGE	180 701	3,11	96 247	1,71	84 454	87,75
REEVAL CARRY 10%	155 795	2,68	155 795	2,78		
AMORTISSEMENT CONSTRUCTIONS	(1 030 897)	-17,74	(1 030 897)	-18,37		
Compte n° 28135000	(8 115 154)	139,6	(7 686 565)	136,9	(428 589)	-5,58
Compte n° 28135001	(4 947)	-0,09			(4 947)	
Installations techniques, matériel et outillage	120 582	2,07	62 504	1,11	58 078	92,92
MOB MAT CARAVANING	43 180	0,74	37 750	0,67	5 430	14,38
MOB MAT SC EDEN ROC	12 397	0,21	12 397	0,22		
MATERIEL ANIMATION	43 818	0,75	43 818	0,78		
MOB MAT PISCINE	1 296	0,02	1 296	0,02		
MOB MAT RESTAURANT BAR	72 193	1,24	72 193	1,29		
MACHINE GLACONS	8 577	0,15	8 577	0,15		
MOB MAT GARAGE	1 780	0,03	1 780	0,03		
MAT OUTILLAGE CARAVANING	19 559	0,34	19 559	0,35		
MOBILHOMES 900	1 503 027	25,86	1 430 528	25,49	72 499	5,07
MATERIEL INCENDIE	7 009	0,12	7 009	0,12		
MATERIEL AGRICOLE	14 089	0,24	14 089	0,25		
MATERIEL RADIO	14 958	0,26	14 958	0,27		

Détail de l'Actif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Compte n° 28154000 AMORT MOB MAT CARAVANING	(1 617 730)	-27,83 (3 570) -0,06	(1 601 273)	-28,53 (176)	(16 457)	-1,03 (3 394) N/S
Autres immobilisations corporelles		9 233 0,16			9 233	
MATERIEL DE TRANSPORT	112 884	1,94	139 563	2,49	(26 679)	-19,12
MATERIEL DE BUREAU	48 247	0,83	38 180	0,68	10 067	26,37
AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	(112 884)	-1,94	(139 563)	-2,49	26 679	19,12
AMORT.MAT.BUREAU & INFOR.	(39 014)	-0,67	(38 180)	-0,68	(834)	-2,18
Autres participations	205 384	3,53	205 384	3,66		
TITRES DE PARTICIPATION GFA	205 384	3,53	205 384	3,66		
Autres immobilisations financières	300	0,01			300	
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	300	0,01			300	
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 253 136	21,56	948 090	16,89	305 046	32,17
Matières premières, approvisionnements	34 027	0,59			34 027	
STOCKS MAT PREMIERES	34 027	0,59			34 027	
Produits intermédiaires et finis	6 692	0,12	6 692	0,12		
BEA USEJOUR	2 287	0,04	2 287	0,04		
STOCK TERRAIN ST CHAMAS	718	0,01	718	0,01		
STOCK TERRAIN SAUSSET	3 688	0,06	3 688	0,07		
Avances & acomptes versés sur commandes			29 883	0,53	(29 883)	-100,0
FRS - AVANCES ET ACOMP. VERSES			29 883	0,53	(29 883)	-100,0
Créances clients et comptes rattachés	51 503	0,89	19 026	0,34	32 477	170,70
Collectif clients débiteurs	36 220	0,62			36 220	
CLIENTS K	7 684	0,13	19 026	0,34	(11 342)	-59,61
CLIENTS PARKING	7 599	0,13			7 599	
Autres créances	163 031	2,80	84 712	1,51	78 319	92,45
AV S/SAL HACHEM	700	0,01	1 500	0,03	(800)	-53,33
AV/SAL KOUY OUMDJIAN			450	0,01	(450)	-100,0
SALAIRES SCE COMM DECEMBRE	82				82	
ETAT IMPOTS S/BENEFICES	17 930	0,31	21 151	0,38	(3 221)	-15,23
ETAT RECEVEUR TVA			460	0,01	(460)	-100,0
TVA DEDUCT.S/IMMO.	8 947	0,15			8 947	
TVA RECUPERABLE SUR ACHAT	47 383	0,82			47 383	
TVA DEDUCT.S/ACHATS	4 644	0,08	211		4 433	N/S
TVA COLLECTE	112				112	
TVA S/FACT.NON PARVENUES	4 503	0,08	347	0,01	4 156	N/S
GROUPEMENT FORESTIER TIVE	60 747	1,05	57 352	1,02	3 395	5,92
COMPTE ATTENTE CCMC	7 232	0,12	109		7 124	N/S
COMPTE D'ATTENTE CHQ VAC	10 752	0,18	2 170	0,04	8 582	395,48
COMTE ATTENTE CARTE BLEUE			963	0,02	(963)	-100,0
Valeurs mobilières de placement	522 390	8,99	689 891	12,29	(167 501)	-24,28
BANQUE LEONARDO BP	778 491	13,39	914 346	16,29	(135 855)	-14,86
PROV/ DEP TITRES COMPTES TITRES	(256 101)	-4,41	(224 455)	-4,00	(31 646)	-14,10
Disponibilités	412 749	7,10	42 170	0,75	370 579	878,78
CREDIT LYONNAIS	329 274	5,66	1 744	0,03	327 529	N/S
CL PLAC CAT	8 465	0,15	8 449	0,15	17	0,20
BANQUE	74 020	1,27	31 571	0,56	42 449	134,45
CAISSE CARAVANING			16		(16)	-100,0
CAISSE	990	0,02	390	0,01	600	153,85

Détail de l'Actif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Charges constatées d'avance	62 744	1,08	75 716	1,35	(12 972)	-17,13
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	62 744	1,08	75 716	1,35	(12 972)	-17,13
TOTAL DU BILAN ACTIF	5 812 655	100,00	5 613 193	100,00	199 463	3,55

Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 913 301	2 913 301
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation	2 433 310	2 433 310
	RESERVES		
	Réserve légale	192 900	192 900
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	284 318	284 318
	Autres réserves	29 600	29 600
	Report à nouveau	(711 626)	(529 973)
	Résultat de l'exercice	194 398	(181 653)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		5 336 199	5 141 802
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	24 853	42 381
Total des provisions		24 853	42 381
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	47 971	
	Emprunts et dettes financières divers	90 359	85 461
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 351	110 758
	Dettes fiscales et sociales	215 969	232 791
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	953		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		451 603	429 010
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		5 812 655	5 613 193
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		194 397,82	(181 652,99)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		414 025	429 010
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Détail du Passif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	5 336 199	91,80	5 141 802	91,60	194 398	3,78
Capital Social ou individuel	2 913 301	50,12	2 913 301	51,90		
CAPITAL APPELE VERSE	2 913 301	50,12	2 913 301	51,90		
Ecarts de réévaluation	2 433 310	41,86	2 433 310	43,35		
ECART REEVAL GARAGE MARSE						
ECART REEVAL TERRAIN CARR	1 591 073	27,37	1 591 073	28,35		
ECART REEVAL TERRAIN CARR	774 397	13,32	774 397	13,80		
ECART REEV FDS COMMERCE C	45 735	0,79	45 735	0,81		
ECART REEVAL TERR MARSEL	22 105	0,38	22 105	0,39		
Réserve légale	192 900	3,32	192 900	3,44		
RESERVE LEGALE	192 900	3,32	192 900	3,44		
Réserves réglementées	284 318	4,89	284 318	5,07		
RESERVES INDISPONIBLES	788	0,01	788	0,01		
RESERVE PLUS VALUE L.T.	223 582	3,85	223 582	3,98		
RES PARTICIPAT ETAT DE GU	59 948	1,03	59 948	1,07		
Autres réserves	29 600	0,51	29 600	0,53		
RESERVES DIVERSES	29 600	0,51	29 600	0,53		
Report à nouveau	(711 626)	-12,24	(529 973)	-9,44	(181 653)	-34,28
REPORT A NOUVEAU	(711 626)	-12,24	(529 973)	-9,44	(181 653)	-34,28
Résultat de l'exercice	194 398	3,34	(181 653)	-3,24	376 051	207,02
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	24 853	0,43	42 381	0,76	(17 528)	-41,36
Provisions pour charges	24 853	0,43	42 381	0,76	(17 528)	-41,36
PROVISION ENGAGT RETRAITE	24 853	0,43	42 381	0,76	(17 528)	-41,36
TOTAL IV - Total des dettes	451 603	7,77	429 010	7,64	22 593	5,27
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 971	0,83			47 971	
EMPRUNTS BANCAIRES	47 904	0,82			47 904	
Intérêts C.N.E. 18921504	46				46	
Assurances C.N.E. 18921504	20				20	
Emprunts et dettes financières divers	90 359	1,55	85 461	1,52	4 898	5,73
CAUTION PARKING	13 677	0,24	10 592	0,19	3 085	29,13
CAUTION CARTE CARAVANING	25 607	0,44	25 977	0,46	(370)	-1,42
CAUTION BRACELET CARAVANI	44 112	0,76	43 892	0,78	220	0,50
DEPOT ET CAUTION RECUS	6 963	0,12	5 000	0,09	1 963	39,26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 351	1,68	110 758	1,97	(14 407)	-13,01
Collectif fournisseurs créditeurs	72 951	1,28	87 358	1,56	(14 407)	-16,49
FURNIS.FACT.NON PARVENUE	23 400	0,40	23 400	0,42		
Dettes fiscales et sociales	215 969	3,72	232 791	4,15	(16 822)	-7,23
SALAIRE S-CE COMM DECEMBRE			25 860	0,46	(25 860)	-100,0
PROVISION CP	23 821	0,41	22 323	0,40	1 498	6,71
SECURITE SOCIALE	14 041	0,24	54 474	0,97	(40 433)	-74,22
CGIC	6 336	0,11	18 235	0,32	(11 900)	-65,26
CGIS	3 507	0,06	8 558	0,15	(5 051)	-59,02

Détail du Passif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
CRI PREVOYANCE	1 216	0,02	1 177	0,02	39	3,30
ORGANISME CP	9 528	0,16	8 929	0,16	599	6,71
ETAT CHARGES A PAYER	7 374	0,13			7 374	
ETAT RECEVEUR TVA	14 953	0,26			14 953	
TVA DEDUCT.S/IMMO.						-100,0
TVA S FACTURES DUES	691	0,01	1 730	0,03	(1 039)	-60,06
ETAT CHARGES A PAYER	134 502	2,31	76 812	1,37	57 690	75,10
TAXE APPRENTISSAGE			4 699	0,08	(4 699)	-100,0
FORMATION CONTINUE			9 993	0,18	(9 993)	-100,0
Autres dettes	953	0,02			953	
COMTE ATTENTE CARTE BLEUE	953	0,02			953	
TOTAL DU BILAN PASSIF	5 812 655	100,00	5 613 193	100,00	199 463	3,55

Compte de Résultat ^{1/2}

				31/12/2018	31/12/2017
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 354 663		3 354 663	3 034 699
	Montant net du chiffre d'affaires	3 354 663		3 354 663	3 034 699
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			24 777	1 393
	Autres produits			192	211
	Total des produits d'exploitation: (1)				3 379 632
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock			(34 027)	
	Autres achats et charges externes			1 670 654	1 790 097
	Impôts, taxes et versements assimilés			276 255	217 098
	Salaires et traitements			591 725	646 058
	Charges sociales du personnel			212 099	257 187
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			454 255	478 489
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions				3 233	
Autres charges			57		
Total des charges d'exploitation: (2)				3 171 019	3 392 162
RESULTAT D'EXPLOITATION				208 613	(355 859)

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		208 613	(355 859)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 247	2 932
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 660	4 187
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 577	40
Total des produits financiers		15 483	7 160
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	33 306	19 304
	Intérêts et charges assimilées (4)	8 942	7 056
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		42 247	26 361
RESULTAT FINANCIER		(26 764)	(19 201)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		181 849	(375 060)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	34 913	195 078
	Sur opérations en capital	6 000	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	40 913	195 078
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	28 364	1 671
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		28 364	1 671
RESULTAT EXCEPTIONNEL		12 549	193 407
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		3 436 028	3 238 540
TOTAL DES CHARGES		3 241 630	3 420 193
RESULTAT DE L'EXERCICE		194 398	(181 653)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	3 379 632	100,74	3 036 303	100,05	343 329	11,31
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	3 354 663	100,00	3 034 699	100,00	319 964	10,54
Production vendue Services FRANCE	3 354 663	100,00	3 034 699	100,00	319 964	10,54
LOCATION SALLE RESTO 20%	38 024	1,13	32 500	1,07	5 524	17,00
Compte n°70610003	122				122	
RECETTE LOCATION BOUTIQUE 20%	900	0,03	750	0,02	150	20,00
RECETTE MACHINE A LAVER 20%	9 619	0,29	7 563	0,25	2 056	27,19
RECETTE CARAVANING TVA 10%	3 141 523	93,65	2 858 029	94,18	283 495	9,92
RECETTE PARKING TVA 20%	107 164	3,19	93 821	3,09	13 343	14,22
RECETTE PARKING EXON	31 480	0,94	27 080	0,89	4 400	16,25
PRDTS FAE	(10 388)	-0,31	14 957	0,49	(25 345)	-169,4
AUTRES PDTS ACTIVITES ANNEXES	36 220	1,08			36 220	
Montant net du chiffre d'affaires	3 354 663	100,00	3 034 699	100,00	319 964	10,54
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	24 777	0,74	1 393	0,05	23 384	N/S
REPR PROV ENG RETRAITE	17 528	0,52			17 528	
TRANSFERT DE CHARGES	7 249	0,22	1 393	0,05	5 856	420,39
Autres produits d'exploitation	192	0,01	211	0,01	(19)	-9,13
PRODUITS DIV.GESTION COUR	192	0,01	211	0,01	(19)	-9,13
Total des charges d'exploitation	3 171 019	94,53	3 392 162	111,78	(221 143)	-6,52
Variation de stocks approvisionnements	(34 027)	-1,01			(34 027)	
VARIATION DES STOCKS DE M.PREM	(34 027)	-1,01			(34 027)	
Autres achats et charges externes	1 670 654	49,80	1 790 097	58,99	(119 442)	-6,67
EAU	124 724	3,72	156 033	5,14	(31 309)	-20,07
EDF SERV COMMUN	166 470	4,96	168 164	5,54	(1 694)	-1,01
ESSENCE	5 387	0,16	6 540	0,22	(1 152)	-17,62
COMBUSTIBLE	27 816	0,83	21 541	0,71	6 275	29,13
EDF GARAGE	4 167	0,12	3 880	0,13	287	7,40
PETITE FOURNITURE CARAVAN	1 298	0,04			1 298	
ANIMATION CARAVANING	45 715	1,36	44 457	1,46	1 258	2,83
DROGUERIE CARAVANING	43 800	1,31	44 477	1,47	(677)	-1,52
FOURNIT.ADMINISTRATIVES	4 057	0,12	2 535	0,08	1 522	60,05
FOURNIT BUREAU CARAVANING	1 358	0,04	2 994	0,10	(1 637)	-54,66
CREDIT-BAIL MOBILIER	110 348	3,29	101 719	3,35	8 629	8,48
LOCATION PHOTOCOPEUR	3 236	0,10	3 760	0,12	(524)	-13,94
CHARGES SYNDIC COPROPRIET	147 652	4,40	186 718	6,15	(39 066)	-20,92
ENT CARAVANING	542 196	16,16	587 829	19,37	(45 633)	-7,76
TRAVAUX ENGENS CARAVANI	17 914	0,53	37 319	1,23	(19 405)	-52,00
ENT MAT TRANSP.CARAVANING	10 251	0,31	10 158	0,33	93	0,92
ENT MOBIL	127 702	3,81	117 823	3,88	9 879	8,39
LABO DEP. D'ANALYSES	268	0,01			268	
Compte n°61550600	556	0,02			556	
ENTRET.PARKING	4 359	0,13	2 978	0,10	1 381	46,37
ASSURANCES	366	0,01			366	
PRIME D ASSURANCE CARAVAN	34 356	1,02	36 565	1,20	(2 209)	-6,04
DOCUMENTATION GENERALE	990	0,03	1 235	0,04	(245)	-19,86
PERSONNEL INTERIMAIRE	60 766	1,81	89 139	2,94	(28 373)	-31,83
HONORAIRES SERVICE COMMUN	102 096	3,04	96 413	3,18	5 683	5,89

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
HONORAIRES CARAVANING			3 759	0,12	(3 759)	-100,0
HONORAIRES	861	0,03	846	0,03	15	1,76
PUBLICITE CARAVANING	32 707	0,97	23 519	0,77	9 189	39,07
PUBLICITE	270	0,01			270	
PUBLICATIONS	23 525	0,70	20 038	0,66	3 487	17,40
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	329	0,01			329	
VOYAGES DEPLACEMENT DU DIRI	6 513	0,19	2 534	0,08	3 980	157,08
FRAIS REPRESENTATION MCS	2 856	0,09	2 283	0,08	574	25,13
FRAIS POSTAUX	1 621	0,05	1 810	0,06	(189)	-10,45
TELEPHONE SERVICE COMMUNS	6 338	0,19	7 147	0,24	(809)	-11,32
TELEPHONE GARAGE	757	0,02	308	0,01	449	145,93
FRAIS SUR TITRES (ACH.VEN)	7 031	0,21	5 578	0,18	1 453	26,05
Impôts, taxes & versements assimilés	276 255	8,23	217 098	7,16	59 156	27,25
TAXE APPRENTISSAGE	3 902	0,12	4 699	0,15	(797)	-16,96
FORMATION CONTINUE (ORG.)	6 771	0,20	11 193	0,37	(4 422)	-39,51
CVAE	6 305	0,19	7 591	0,25	(1 286)	-16,94
CFE	35 467	1,06	35 478	1,17	(11)	-0,03
TAXES FONCIERES	56 988	1,70	56 671	1,87	317	0,56
TAXE S/VEHICULES SOCIETES	8 295	0,25	10 013	0,33	(1 718)	-17,16
DROITS DE TIMBRES ET D'ENREGI.	596	0,02			596	
TAXES DIVERSES	27 332	0,81	25 137	0,83	2 195	8,73
TAXE DE SEJOURS	130 600	3,89	66 317	2,19	64 283	96,93
Salaires et traitements	591 725	17,64	646 058	21,29	(54 333)	-8,41
SALAIRE SERVICE COMMUN	218 075	6,50	322 106	10,61	(104 031)	-32,30
SALAIRE CARAVANING	336 880	10,04	348 903	11,50	(12 023)	-3,45
SALAIRES GARAGE	18 824	0,56	20 024	0,66	(1 200)	-5,99
PROV CP	1 498	0,04	17		1 481	N/S
INDEMN. ET AVANTAGES DIVERS	21 214	0,63			21 214	
IND.VOIT+MAISON			(6 390)	-0,21	6 390	100,00
INDEMNITE LOGEMENTS	(4 766)	-0,14	(38 602)	-1,27	33 835	67,65
Charges sociales du personnel	212 099	6,32	257 187	8,47	(45 088)	-17,53
COTISATIONS A L'URSSAF	154 077	4,59	192 503	6,34	(38 426)	-19,96
COTISAT. CAISSES RETRAITE	31 069	0,93	35 973	1,19	(4 904)	-13,63
COTISAT. CAISSES RETRAITE	38 809	1,16	44 524	1,47	(5 716)	-12,84
COTISAT*SALAIRES	1 346	0,04	991	0,03	355	35,84
HUMANIS	1 100	0,03	1 348	0,04	(248)	-18,43
CS SUR CP	599	0,02	7		592	N/S
AUTRES CHARGES DE PERS.	3 029	0,09	2 992	0,10	37	1,25
Crédit d'impôt compétitivité e	(17 930)	-0,53	(21 151)	-0,70	3 221	15,23
Dotation aux amortissements sur immobilisations	454 255	13,54	478 489	15,77	(24 234)	-5,06
DOT.AMORT.IMMO.INCORP.	35				35	
Compte n° 68112000	454 220	13,54	478 489	15,77	(24 268)	-5,07
Dotations aux prov. pour risques et charges			3 233	0,11	(3 233)	-100,0
PROVISION ENGAGT RETRAITE			3 233	0,11	(3 233)	-100,0
Autres charges de gestion courante	57				57	N/S
CHARGES DIV.GEST.COURANTE	57				57	N/S
Résultat d'exploitation	208 613	6,22	(355 859)	-11,73	564 472	158,62
Total des produits financiers	15 483	0,46	7 160	0,24	8 324	116,26
Autres intérêts et produits assimilés	8 247	0,19	2 932	0,10	3 315	113,04

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
REV. VALEURS MOB. PLACEM. AUTRES PDTS FINANCIERS	6 230	0,19	2 915	0,10	3 314	113,69 0,36
Reprises sur provisions & transferts de charges	1 660	0,05	4 187	0,14	(2 527)	-60,36
REP.PROV.VAL.PLACEMENT	1 660	0,05	4 187	0,14	(2 527)	-60,36
Produits nets sur cessions de val.mob de placement	7 577	0,23	40		7 536	N/S
PROS NET S/CESSION LB	7 577	0,23	40		7 536	N/S
Total des charges financières	42 247	1,26	26 361	0,87	15 886	60,27
Dotations financières aux amort. et provisions	33 306	0,99	19 304	0,64	14 001	72,53
DOT.PROV.VAL.PLACEMENT	33 306	0,99	19 304	0,64	14 001	72,53
Intérêts et charges assimilées	8 942	0,27	7 056	0,23	1 885	26,71
Intérêts des emprunts 18921504	352	0,01			352	
AUTRES CHARGES FINANC.	8 588	0,26	7 055	0,23	1 533	21,73
# DE REGLEMENTS	2		1		1	60,00
Résultat financier	(26 764)	-0,80	(19 201)	-0,63	(7 563)	-39,39
Résultat courant avant impôts	181 849	5,42	(375 060)	-12,36	556 909	148,49
Total des produits exceptionnels	40 913	1,22	195 078	6,43	(154 165)	-79,03
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34 913	1,04	195 078	6,43	(160 165)	-82,10
AUTRES PROD.EXCEP.GESTION	448	0,01	195 078	6,43	(194 630)	-99,77
PDTS EXERCICES ANTERIEURS	34 465	1,03			34 465	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 000	0,18			6 000	
Compte n°77520000	6 000	0,18			6 000	
Total des charges exceptionnelles	28 364	0,85	1 671	0,06	26 693	N/S
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	28 364	0,85	1 671	0,06	26 693	N/S
PENALITES ET AMENDES	447	0,01			447	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	100				100	
CHGES S/EXERC.ANTERIEURS	27 817	0,83	1 671	0,06	26 146	N/S
Résultat exceptionnel	12 549	0,37	193 407	6,37	(180 858)	-93,51
Résultat de l'exercice	194 398	5,79	(181 653)	-5,99	376 051	207,02

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 354 663	100,00	3 034 699	100,00	319 964	10,54
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	3 354 663	100,00	3 034 699	100,00	319 964	10,54
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	3 354 663	100,00	3 034 699	100,00	319 964	10,54
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	3 354 663	100,00	3 034 699	100,00	319 964	10,54
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement	(34 027)	-1,01			(34 027)	
- Achats de sous-traitance						
- Achats non stockés	424 792	12,66	450 620	14,85	(25 828)	-5,73
- Autres charges externes	1 245 863	37,14	1 339 476	44,14	(93 614)	-6,99
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	1 718 035	51,21	1 244 602	41,01	473 433	38,04
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	10 673	0,32	15 892	0,52	(5 219)	-32,84
- Autres impôts et taxes	265 582	7,92	201 206	6,63	64 376	31,99
- Salaires et traitements	591 725	17,64	646 058	21,29	(54 333)	-8,41
- Charges sociales	212 099	6,32	257 187	8,47	(45 088)	-17,53
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	637 957	19,02	124 259	4,09	513 697	413,41
+ Reprises sur amortissements et provisions	17 528	0,52			17 528	
+ Autres produits d'exploitation	192	0,01	211	0,01	(19)	-9,13
+ Transfert de charges d'exploitation	7 249	0,22	1 393	0,05	5 856	420,39
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	454 255	13,54	481 722	15,87	(27 467)	-5,70
- Autres charges de gestion courante	57				57	N/S
RESULTAT EXPLOITATION	208 613	6,22	(355 859)	-11,73	564 472	158,62
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	15 483	0,46	7 160	0,24	8 324	116,26
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	42 247	1,26	26 361	0,87	15 886	60,27
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	181 849	5,42	(375 060)	-12,36	556 909	148,49
Produits exceptionnels	40 913	1,22	195 078	6,43	(154 165)	-79,03
- Charges exceptionnelles	28 364	0,85	1 671	0,06	26 693	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	12 549	0,37	193 407	6,37	(180 858)	-93,51
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	194 398	5,79	(181 653)	-5,99	376 051	207,02



N° 2016-510
(2016)

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Direction Générale des Finances Publiques
N° de déclaration : 01012018
N° de déclaration : 31122018
Date de dépôt de la déclaration : 15/05/2018
Date de dépôt de la déclaration : 15/05/2018

Le contribuable est : une personne physique
 une personne morale
Le contribuable est : une personne morale de droit public
 une personne morale de droit privé
Le contribuable est : une personne morale de droit public
 une personne morale de droit privé

A IDENTIFICATION
Société : S.R.L. MARTIGUES
110, AVENUE DU DOCTEUR FLEMING
13695 MARTIGUES CEDEX
SA MUM
CAMPING LOC SOULE
5 AVENUE DRAIO DE MAR
13620 CARRY LE ROUET

B ACTIVITE
Activités exercées (souligner l'activité principale) :
CAMPING
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Le contribuable est : une personne morale de droit public
 une personne morale de droit privé
Le contribuable est : une personne morale de droit public
 une personne morale de droit privé
n° SIRET :

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1. Revenus (autres que ceux des sociétés de personnes)					
2. Impôts					
3. Montants des déductions					
4. Montants des déductions					
5. Montants des déductions					
6. Montants des déductions					
7. Montants des déductions					
8. Montants des déductions					
9. Montants des déductions					
10. Montants des déductions					

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Le contribuable est : une personne morale de droit public
 une personne morale de droit privé
Le contribuable est : une personne morale de droit public
 une personne morale de droit privé

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

Le contribuable est : une personne morale de droit public
 une personne morale de droit privé
Le contribuable est : une personne morale de droit public
 une personne morale de droit privé

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

SA ORGATEC
53 RUE GIGNAN
13006 MARSEILLE
04.91.04.14.10

A MARSEILLE le MC SULETZOR PCA

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2067

N° 2065 B1-SD (annexé)
(2019)

Formule de déclaration
à verser au service local de l'impôt

Identifiant de l'entreprise
et numéro de déclaration

SA SIMPLI
380000

J DIVERS

NOUVEAU MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLTA) NON VALABLE

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ ET ADRESSE DE L'IMPÔT (si elle diffère de l'adresse de la société)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉGIME D'IMPOSITION	Montants des bénéfices réalisés au cours de l'exercice et de l'année précédente, y compris ceux des exercices antérieurs, et des plus-values réalisées au cours de l'exercice et de l'année précédente, y compris celles des exercices antérieurs, et des plus-values réalisées au cours de l'exercice et de l'année précédente, y compris celles des exercices antérieurs.	
	Régime simplifié d'imposition des entreprises de commerce	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLTA) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLTA des entreprises de commerce	
MVLTA des entreprises de services	
MVLTA des entreprises de prestations de services	
MVLTA des entreprises de commerce	



N° 2006-510
(CIVIL)

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

Traçabilité des opérations fiscales

Numéro de déclaration: **01012018** Date de dépôt: **31122018** Régime simplifié d'imposition: Régime réel normal:

Adressé à: **S.I.F. MARTIGUES**
110, AVENUE DU DOCTEUR FIRMING
13695 MARTIGUES CEDEX

A IDENTIFICATION
 SA MIMM
 CAMPING LOUSOULE
 5 AVENUE DRAIO DEL MAR
 13620 CARRY LEROUX
 652 166832 06980553900025

B ACTIVITE
 Activités exercées (souligner l'activité principale):
CAMPING
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

REGIME FISCAL DES GROUPES

Le contribuable (ou le groupe) est membre d'un groupe de sociétés relevant de la législation sur les sociétés (article 2061 A du CGI)

n° SIRET:

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

Revenus des sociétés	Revenus des sociétés	Revenus des sociétés	Revenus des sociétés	Revenus des sociétés
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Revenus des sociétés	Revenus des sociétés	Revenus des sociétés	Revenus des sociétés	Revenus des sociétés
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

D IMPUTATIONS (cf. notices de la déclaration 2004)

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

SA ORGATEC 55 RUE GRIGNAN 04.97.04.14.10
 13006 MARSEILLE

A MARSEILLE le MC SULTZER PCA

Désignation de l'entreprise : SA FIEBIM		Durée de l'exercice exprimée en tranches de mois *					
Adresse de l'entreprise : CAMPING LOU SOULEI 13620 GARRY LE ROUET		Durée de l'exercice précédent *					
Numéro SIRET * 0 6 9 8 0 5 5 3 9 0 0 0 2 5			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, à côté : 31/12/2018					
		N-1 31/12/2017					
		For. 1	Amortissements, provisions 2				
			N° 3				
			Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits de brevet	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AI	AI	278 982	278 982	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	28 922	655	
		Avances et comptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	2 492 111	2 492 111	
		Constructions	AP	AO	9 150 998	1 452 273	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 621 300	120 582	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AL	151 898	9 233	
		Immobilisations en cours	AV	AV			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU		CV	205 384	205 384		
Créances rattachées à des participations	BH		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH		BI	300	300		
TOTAL (II)		BI	DK	15 512 638	10 953 118	4 559 520	4 665 103
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	HL	BM	34 027	34 027	
		En cours de production de biens	HN	BO			
		En cours de production de services	HP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	HR	BS	6 692	6 692	6 692
	CRÉANCES	Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés aux commandes	BV	BW			29 883
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	51 503	51 503	19 026
		Autres créances (3)	BZ	CA	163 031	163 031	84 712
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CH	778 491	256 101	522 390	689 891
	Disponibilités	CF	CG	412 749	412 749	412 749	42 170
	Charges constatées d'avance (3) *	CI	CI	62 744	62 744	62 744	75 716
TOTAL (III)		CJ	CK	1 509 237	256 101	1 253 136	948 090
Comptes de régularisation	Frais d'émission de prêt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	17 021 875	11 209 219	5 812 655	5 613 193
Zéro : (1) Droit de suite		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives :		CF	300	(3) Part à plus d'un an : CR	
Classe de propriété de propriété *		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SA FIEBM		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2.913.301.....)	DA	2 913 301	2 913 301
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	2 433 310	2 433 310
	Réserve légale (3)	DD	192 900	192 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	284 318	284 318
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	29 600	29 600
	Report à nouveau	DII	(711 626)	(529 973)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	194 398	(181 653)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 336 199	5 141 802
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	24 853	42 381
	TOTAL (III)	DR	24 853	42 381
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	47 971	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	90 359	85 461
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	96 351	110 758
	Dettes fiscales et sociales	DY	215 969	232 791
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	953	
Compte régul.	EB			
	EC	451 603	429 010	
	ED			
	EE	5 812 655	5 613 193	
	EF			
	EG			
	EH			
REVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF	223 582	223 582
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	414 025	429 010	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH			

Désignation de l'entreprise : SA MIRM		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons internationales		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FD			
		FG	3 354 663	FI		FI	3 354 663	3 034 699	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 354 663	FK		FL	3 354 663	3 034 699	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	24 777	1 393	
	Autres produits (1) (11)					FR	192	211	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						RR	3 379 632	3 036 303
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					RS			
	Variation de stock (marchandises) *					RT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					RU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					RV	(34 027)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					RW	1 670 654	1 790 097	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					RX	276 255	217 098	
	Salaires et traitements *					RY	591 725	646 058	
	Charges sociales (10)					RZ	212 099	257 187	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	454 255	478 489
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Autres charges (12)					GD		3 233	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	57	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GF	3 171 019	3 392 162	
						GG	208 613	(355 859)	
autres coûtés ou coûtés	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 247	2 932	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 660	4 187	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	7 577	40	
Total des produits financiers (V)						GP	15 483	7 160	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ	33 306	19 304	
	Intérêts et charges assimilés (6)					QR	8 942	7 056	
	Différences négatives de change					QS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					QT			
Total des charges financières (VI)						QU	42 247	26 361	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(26 764)	(19 201)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	181 849	(375 060)	

Désignation de l'entreprise SA FIEBM		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	34 913	195 078
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	40 913	195 078
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIE	28 364	1 671
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	IIC		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	III	28 364	1 671
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	12 549	193 407
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IJK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIL	3 436 028	3 238 540
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIM	3 241 630	3 420 193
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		IIN	194 398	(181 653)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation affiliants à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IJY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IIP	110 348	101 719
		IIQ		
	(4) Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IJI		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 249	1 393
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le détail (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		28 364	40 913	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs				

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2018

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
67120000 - PENALITES ET AMENDES	447	
67180000 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	100	
67200000 - CHGES S/EXERC.ANTERIEURS	27 817	
77180000 - AUTRES PROD.EXCEP.GESTION		448
77200000 - PDTS EXERCICES ANTERIEURS		34 465
77520000 - Compte n°77520000		6 000
Totalisation	28 364	40 913

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieur au 31/12/2018

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

N° de page reportée au montant des opérations

Désignation de l'entreprise		SA FUBM		Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Ajustements			
			Comptabilisés à une évaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Assimilés à des actifs pris en compte au 31/12 de l'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KH	KI	690	
CORPORELLES	Terrains		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre [Dont composants L9	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui [Dont composants M1	KM	KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	[Dont composants M2	KP	KQ	KR	265 570
		[Dont composants M3	KS	KT	KU	77 929
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont composants M3	KV	KW	KX	
		[Dont composants M3	KY	KZ	LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	LB	LC	LD	10 067
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LE	LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours	Emballages réutilisables et divers *	LI	LI	LJ	
			LK	LL	LM	
	Avances et acomptes		LN	LO	LP	353 565
	TOTAL III		14 677 392			353 565
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	SM	8T	
Autres participations		8U	8V	8W		
Autres titres immobilisés		IP	IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	IU	IV	300	
TOTAL IV		LQ	LR	LS	300	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		15 190 644			354 555	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Réévaluation légale * au 31/12 de l'exercice ou réévaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste	par constatation de pertes ou mises en équivalence			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MD	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	[Dont composants M2	IS	MG	MII	MI
		[Dont composants M3	IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers *	IU	MM	MX	MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
	Immobilisations corporelles en cours	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU
		Emballages réutilisables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Avances et acomptes		MY	MZ	NA	NB
	TOTAL III		IY	NG	NH	NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	0U	M7	0W
		Autres participations	I0	0X	0Y	0Z
		Autres titres immobilisés	I1	2B	2C	2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	
TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4	0K	0L	0M	

Exercice N clos le : 31 | 12 | 20 | 18

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA FIEBM

Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Partie résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des Impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne la suppléant de déduction de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des écarts figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est affecté par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est appelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continueront à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, insérer la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SA FIEBM** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements alloués aux éléments sortis de l'actif net repris		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EJ		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	28 887	PF	35	PG		PII
TOTAL									
Terrains			PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre		PM	1 030 897	PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	7 686 565	PW	433 535	PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 601 449	QA	19 851	QB		QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG
	Matériel de transport		QH	139 563	QI		QJ	26 679	QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	38 180	QM	834	QN		QO
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
	TOTAL III		QU	10 496 654	QV	454 220	QW	26 679	QX
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	10 525 541	ØP	454 255	ØQ	26 679	ØR

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Montant net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement linéaire exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement linéaire exceptionnel					
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2				S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9				T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5				U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3				V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1				W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8				W9	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM						NO	
TOTAL IV											
Total général (I + II + III - IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à staler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications en ce qui concerne l'article 33 A du Code général des impôts sont données dans le notice n° 3032.

Désignation de l'entreprise : SA FIERM				Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DEMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TTB	TC	
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TF	TF	
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TE	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4I	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	24 853
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	24 853
Provisions pour dépréciation					
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	256 101
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	256 101
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	280 954
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation		UE	UF	17 528	
- financières		UG	UH	1 660	
- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5o du C.G.I.				10	
(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constat. ou de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être rattachées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

2056 - Détail des provisions pour hausse des prix au 31/12/2018

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

2056 - Détail des autres provisions réglementées au 31/12/2018

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

2056 - Détail des provisions pour impôts au 31/12/2018

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

2056 - Détail des autres provisions pour risques et au 31/12/2018

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

2056 - Détail des autres immobilisations financières au 31/12/2018

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

2056 - Détail des autres provisions pour dépréciation au 31/12/2018

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

Formulaire obligatoire (article 35 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAMUM						Néant <input type="checkbox"/>				
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut		A 1 an ou plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE LA CTIF IMMOBILISEE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	300	UV	300	UW				
DE LA CTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	LX	51 503		51 503					
	Créance représentative de titres préférés ou tenus en garantie* (Prévision pour dépréciation éventuelle) (2) (3)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	782		782					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	17 930		17 930				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VH	65 588		65 588				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	60 747		60 747					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	17 984		17 984					
	Charges constatées d'avance	VS	62 744		62 744					
	TOTAUX		VT	277 578	VU	277 578	VV			
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		(2) Prêts et avances consentis sur sociétés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an ou plus		A plus d'1 an et 5 ans ou plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes supérieurs des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	47 971		10 392		37 578				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	90 359		90 359						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	96 351		96 351						
Personnel et comptes rattachés		8C	23 821		23 821						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	42 002		42 002						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 644		15 644						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	134 502		134 502						
Dettes sur immobilisations et comptes courants		8J									
Groupe et associés (2)		VL									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	953		953						
Dette représentative de titres empruntés ou tenus en garantie* (2)		ZJ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	451 603	VZ	414 025		37 578				
RENVIS	(1) Emprunts accordés en cours d'exercice	VI	53 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes cautionnées sur des sociétés personnelles physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 096	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2052.							

Désignation de l'entreprise : SA FIEBM				Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2018		
I. REINTEGRATIONS				BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	194 398	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WD				
	A avantages personnels non déductibles* (sauf assurances à porter ligne et dotations)		WD	Amortissements usuels (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WR		
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du C.G.I.)		WI	Taxes sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	8 295	
	Fonction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de lève d'option		RA	(Part des loyers déductibles de réintégration (art. 239 bis A D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (art. 2357-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	447	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							
	Quote-part bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats définitifs visés à l'article 206 B du CGI		L7		
	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					IF
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des réserves					WN	
Fonctions de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuille séparée FRONT*		Intérêts excédentaires (art. 17-1-2e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exercée)		SW	
		Droits sociaux cumulés exercés déduits par les FISC (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à long terme		MB	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal différent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	203 139	
II. DEDUCTIONS								
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, non déduites, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à l'impôt sur les sociétés et parts d'intérêts : (Quota-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation) 2A)							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
	Déduction des dépenses de recherche et développement (R&D) (art. 44 septies)		K9	Entreprises innovantes (art. 44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	
	Déduction des dépenses de formation (art. 44 quinquies)		L6	Sociétés d'investissement participatif (art. 209 C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	
	Zone franche urbaine (art. 44 septies bis)		QV	Dossier d'implantation (art. 44 duodecies)		LF	Zone franche d'aéroport (art. 44 quaterdecies)	
	Régime d'impôt à l'exportation (art. 44 quaterdecies bis)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuille séparée		Dont déduction exceptionnelle pour l'investissement		X9	Crédance dérogée par le report en matière de déficit		X1	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II	17 930	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	185 209			
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RESULTAT FISCAL		BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne X9)		XN	0			

* Des explications complémentaires, figurant dans les notices n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SA FIEBM		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 606 974	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	185 209	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	1 421 765	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YI		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 - YI)	YK	1 421 765	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. Le bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	33 349	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. Le bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
Cf. état 2058B-Détail des provisions pour dépréciation	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
Cf. état 2058B-Détail des charges à payer	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
		↓	↓
		ligne W1	ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058B - Détail des provisions pour risques et charge au 31/12/2018

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des provisions pour dépréciation au 31/12/2018

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des charges à payer au 31/12/2018

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

Désignation de l'entreprise : SA FIEBM										Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(529 973)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(181 653)		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	ØF	(711 626)			TOTAL II	ZG		(711 626)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	525 720		YQ		269 801		359 230				
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des baux pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	3 236		XQ	150 887		190 478					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	60 766		89 139					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	102 958		101 018					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cautions versées aux organisations syndicales et professionnelles)	J9			ST	1 356 044		1 409 462					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 670 654		1 790 097					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	98 760		99 740					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			ØZ	177 495		117 358					
	Total du compte correspondant à la ligne PX du tableau n° 2052				YX	276 255		217 098					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	345 564		312 993					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	326 502		294 741					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *				ØB	573 802							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations (Liste au 2059-C) Si oui cocher 1 prévu par art. 38 H de l'ann. III au CGI Sinon 0								ZR				
	- Aides pénales ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH				
PREMIER DE GROUPE *	Société : résultat consolidé de l'exercice (si jamais été exercé du groupe)	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 6%		IL				
				Plus-values à 6%	JM		Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 6%		JO				
				Plus-values à 6%	JP		Imputations		JL				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice des résultats ainsi qu'à la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de co-entreprises mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente déclaration.
* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SA EUBM**

Néant *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

N°	Noms et dates d'acquisition des éléments cédés ⁽¹⁾	Valeur d'origine ⁽²⁾	Valeur nette réévaluée ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en France et à l'étranger ⁽⁴⁾	Autres amortissements ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle ⁽⁶⁾
1						
2						
3						
4						
5						
6	État 2059A-D (Etat)...	26 679		26 679		
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

N°	Prix de vente ⁽³⁾	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⁽²⁾	Court terme ⁽⁴⁾	Long terme ⁽⁵⁾			Plus-value taxable à 19% (1) ⁽⁶⁾
				1			
				19%	15% ou 12,80%	0%	
1							
2							
3							
4							
5							
6	6 000	6 000	6 000				
7							
8							
9							
10							
11							
12							

II - Autres éléments

13	Facteur résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	±				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction faite pour l'investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	-				
17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de brevets d'exploitation de brevets de sans-partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été soumis à l'impôt depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total à gauche des lignes 1 à 20 de la colonne (3))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (4))

CADRE C : autres plus-values taxable à 19% (1)

(A)

(B)

(V. annexe, page 10)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis IA, 208 C et 219 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2018

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amorties	Autres amortis	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
MATE TRANSPRAN 31/07/1999	26 679		26 679			6 000	6 000	6 000				
Totalisation	26 679		26 679			6 000	6 000	6 000				

2059A - Divers autres éléments au 31/12/2018

Libellé	Court terme	19%	Long terme 15% ou 12,8	0%	Plus-values 19%
Totalisation					

Formulaire à compléter (article 55 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SA FIEBM					Néant <input type="checkbox"/> *	
A ELEMENTS ASSUJETIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à IIR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdesies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)					
TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdesies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
	N - 7					
N - 8						
N - 9						
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values affectées aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.						
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion/apport, partie ou de prise en (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 58 A
du Code général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **SA FIDBM**Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2) :

Outils non cotés de la cession de titre de société à prépondérance immobilière non cotés
exclus du régime du long terme (art. 219 I a scales 0 bis du CGI) (1) *Gains non cotés de la cession de certains titres dont la plus-value est supérieure à 22,8 M€
(art. 219 I a scales 0 du CGI) (1) *

(1) En plus-value soumise à l'impôt sur les sociétés.

(2) Retenue soumise à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVRES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ⓐ	Moins-values à 12,80 % ⓑ	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ⓒ	Solde des moins-values à 12,80 % ⓓ
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVRES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ⓐ	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⓓ	Imputations sur le résultat de l'exercice ⓔ	Solde des moins-values à reporter col. ⓑ - ⓓ + ⓔ - ⓕ - ⓖ - ⓗ
	A 15 %, 15,5% (1) ou à 15 % ⓑ	A 15 % ou 15,5 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a scales 0 du CGI) ⓒ	A 15 % ou 15,5 % imposables sur le capital de l'exercice (articles 219 I a scales 0 bis du CGI) ⓓ			
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values ou les moins-values à long terme nettes aux titres de SPT cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices antérieurs à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés autonome)*

Désignation de l'entreprise : SA FIEBM					Néant <input type="checkbox"/>	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxes à 10 %	taxes à 15 %	taxes à 18 %	taxes à 19 %	taxes à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1	223 582				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3	223 582				
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 1 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7	223 582				
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Fiche de calcul pour les activités de location ou de sous-location d'immeubles nus et pour les retraitements de valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et 1330-CVAE

Renseigner ci-contre le code 1 si vous êtes concernés par cette fiche, 0 , pour activer le report sur le cerfa 2059E.

L'utilisation de cette fiche impose que l'imprimé 2059E ne soit pas saisi directement.

=> pour la valeur ajoutée 1329/1330-CVAE ligne SA du 2059E, renseigner 100% en colonne n°2 et saisissez les retraitements nécessaires

=> pour la valeur ajoutée activité de location renseigner le taux, en colonne n°2, à appliquer sur les produits et charges pour l'année considérée, avec possibilité de modifier en colonne n°3 et saisissez les retraitements si nécessaire pour la valeur ajoutée 1329/1330-CVAE ligne SA du 2059E

Désignation de l'entreprise : SA FIEBM				
Exercice ouvert le : 01012018 et clos le : 31122018 Durée en nombre de mois : 12				
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE n°1: 100% n°2: 90,0 % n°3: saisie				
Ventes de marchandises	OA			
Production vendue - Biens	OA			
Production vendue - Services	OA	3 354 663	3 019 197	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	7 249	6 524	
TOTAL 1	OX	3 361 912	3 025 720	3 025 720
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	192	173	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues	OF			
Variation positive des stocks	OD	34 027	30 624	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL 2	OM	34 219	30 797	30 797
Retraitement des produits suivants pour le calcul de la valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE (ligne de totalisation SA, ci-dessous)				
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	ON			
Autres achats	ON	424 792	382 312	
Variation négative des stocks	OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 132 279	1 019 051	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	57	51	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY			
TOTAL 2	OJ	1 557 128	1 401 415	1 401 415
Retraitement des charges suivantes pour le calcul de la valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE (ligne de totalisation SA, ci-dessous)				
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL3	1 839 002	1 655 102	1 655 102
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	1 839 002		

Désignation de l'entreprise : SA MUBM		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		16
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		3 354 663
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OJ		
Reluctations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OI		7 249
	TOTAL 1	OX	3 361 912
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun	OII		192
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OIE		
Subventions d'exploitation reçues	OIF		
Variation positive des stocks	OD		34 027
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	34 219
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		424 792
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		1 132 279
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun	OW		57
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	1 557 128
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG
			1 839 002
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DI29)		SA	1 839 002
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		OX	3 361 912
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		IX	
Période de référence	CY		CZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFP N° 2059-F 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.F.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIREN 06980853900025

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA FIEBM

ADRESSE (voie) CAMPING LOUIS OLLE 5 AVENUE DRAIO DEL MAR

CODE POSTAL 13620 VILLE CARRY LE ROUET

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'inquiry, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sur inscrits en bas à droite de ce formulaire.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022.

Formulaire obligatoire
(art. 33 du Pacte I.C. n° 031)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement ou indirectement au moins 10 % du capital)

(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOSURÉ 3|1|1|2|2|0|1|8

N° SIRET 06980553900025

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA FIEBM

ADRESSE (voie) CAMPING LOUSOULE 5 AVENUE DRAIO DEL MAR

CODE POSTAL 13620 VILLE CARRY LE ROUFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE PS 1

Forme juridique GFA Dénomination BOIS DE THIVERNOUX
 N° SIREN (si société établie en France) 331533588 % de détention 100,00
 Adresse : N° _____ Voie LA BRELINQUINERIE
 Code postal 78720 Commune LA CELLE LES BORDES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux inscrits en bas à droite de cette dernière.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'notice n° 2032

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SUIVI DES INTÉRÊTS DUS À DES SOCIÉTÉS LIÉES OU RÉMUNÉRANT
DES EMPRUNTS GARANTIS PAR DES SOCIÉTÉS LIÉES DIFFÉRENTS
EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 DU CGI

Dénomination de l'entreprise	SA FIEBM	N°Siret	06980553900025
Adresse	CAMPING LOU SOULET 5 AVENUE DRAIO DEL MAR 13620 CARRY LE ROUET		

I - QUOTITE D'INTÉRÊTS DIFFÉRENTS AU TITRE DE L'EXERCICE

Intérêts déduisibles (cf. I de l'article 212 du CGI) versés à des entreprises liées ou rémunérant des emprunts garantis par des sociétés liées au titre de l'exercice	(a)	
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées au titre de l'exercice	(b)	
Montant des capitaux propres au début ou à la fin de l'exercice ⁽¹⁾	(c)	5 336 199
Ratio d'endettement = (a) x [1,5 x (c) / (b)]	(d)	
Résultat courant avant impôts de l'exercice ⁽²⁾	(e)	181 849
Dotations aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option	(f)	
Ratio de couverture d'intérêts = 25% x [(c) + (f) + (a)]	(g)	45 462
Ratio d'intérêts servis par des entreprises liées = montant des intérêts reçus des entreprises liées	(h)	
Montant le plus élevé des trois ratios [(d) ou (g) ou (h)]	(i)	45 462
FRACTION D'INTÉRÊTS DIFFÉRENTS AU TITRE DE L'EXERCICE = (a) - (i) [Si (j) < 150 000 euros indiquer 0]	(j)	0

II - SUIVI DES INTÉRÊTS DIFFÉRENTS

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice ⁽³⁾	Crédits au titre du dernier exercice clos	(k)	
	Crédits antérieurement au dernier exercice clos	(l)	
Montant de la décote ⁽⁴⁾ = (l) x 5%		(m)	
Stock d'intérêts différés restant à imputer après décote à l'ouverture de l'exercice = (k) - (l) - (m)		(n)	
Plafond d'intérêts différés imputables au titre de l'exercice = (g) - (a) [si (n) < 0, indiquer 0]		(o)	45 462
Montant d'intérêts différés issus d'exercices antérieurs et imputés au titre de l'exercice ⁽⁵⁾		(p)	
Stock d'intérêts différés à la clôture de l'exercice = (n) + (o) - (p) ⁽⁶⁾		(q)	

(1) ou montant du capital social à la fin de l'exercice si la société respecte les dispositions édictées par le code de commerce et plus particulièrement les articles L223-42, L224-248 et L241-6 et L242-29 de ce code.

(2) ou le résultat de gestion consolidé déterminé dans les conditions prévues par l'article 532-7 du plan comptable général (ligne 67 du tableau n°2652).

(3) Pour les membres d'un groupe fiscal, ce stock ne tient pas compte des intérêts dus sur encore imputés créés avant la date d'entrée dans le groupe, ainsi qu'à ceux transférés aux opérateurs à la société ou aux bénéficiaires des apports à l'issue d'opérations de restructuration (cf. de l'article 223 L et II de l'article 225 du CGI).

(4) en cas d'application de la tolérance prévue au n° 140 du BOI-IS-BA-SB-35-25-43-19 (exercice d'une durée inférieure à 12 mois) pourvu au (10) le montant de la décote à annuler en mois étant précisé que pour apprécier la durée de l'exercice tout mois entamé est pris en compte pour un mois plein.

(5) (p) = (o) dans la limite de (n).

(6) Pour les membres d'un groupe fiscal, il convient de ne pas ajouter le stock de la variable (j) (cf. 15ème alinéa de l'article 223B du CGI).



Form. n° 2067 - 01/01/2018 (art. L. 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SA FIEBM

du 01/01/2018

Adresse CAMPING LOU SOULET

13620 CARRY LE ROUBET

ou 31/12/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MEILLEUR RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	SUITEZER MARIE CATHERINE		PCA		LA BRILLONNERIE	78720	LA CELLE LES BORDS	
2	ARTURO HERVE		AGENT TECHNIQUE COMMIS		CAMPING LOU SOULET	13620	CARRY LE ROUBET	
3	THI. CORSO CHERAL		COMPTABLE		30 FRÉDÉRIC CHOPIN	13110	PORT DE BOLLÉ	
4	DUPRES GUY		HOMME ENTRETIEN		1 AVENUE MOULIN DE FRANCE	13500	MARTIGUES	
5	SCHMITZ AN MONIQUE		RÉCEPTIONNISTE		198 RD ARMAND AUDIBERT	13220	CHATEAUNEUF LES MAR	
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ②)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des indemnités de démission à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑥)	aux autres objets non affectés à l'exploitation (v. notice ⑦)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	** TOTAUX							

B - AUTRES FRAIS		19
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	185 209
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	(192 791)
Nom et qualité du signataire M C SUITEZER PCA		A MARSILLE le Signature.	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Liberté, Égalité, Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

DÉCLARATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DES EFFECTIFS SALARIÉS

Au titre de 2017

Dénomination de l'entreprise : SA MIBM

Adresse : CAMPING LOG SOULI
5 AVENUE DRAIO DEL MAR

13620 CARRY LE ROUET

N° Siret de l'établissement principal : 6980553900025

Activité : CAMPING

Code activité : 5530Z

Déclarant Nom du signataire MC SUTZER

Qualité du signataire PCA

A MARSILLE Le

I - GÉNÉRALITÉS

Période de référence Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur Ajoutée	A2	1 839 002
Chiffre d'affaires de référence	A3	3 361 912
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices élus à compter du 1er janvier 2011

III - RÉPARTITIONS DES SALARIÉS**A - LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE**

Code NIC A4	Numéro du département A5	Commune de localisation (En toutes lettres) A6	Code INSEE commune A7	Nombre de salariés A8

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIÉS EMPLOYÉS PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

Numéro du département B1	Commune de localisation (En toutes lettres) B2	Code INSEE commune B3	Nombre de salariés B4

¹ (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise, etc.)

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 812 655** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 436 028** euros et un total **charges** de **3 241 630** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **194 398** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La société ne consolide pas les comptes du fait du caractère négligeable de la filiale GFA FORESTIER conformément à l'article L233-17-1 du code de commerce.

Un changement de méthode dans la comptabilité de notre filiale GFA GPT FORESTIER DU BOIS DE TIVERNOUX a eu pour conséquence la comptabilisation d'un produit exceptionnel au cours de cet exercice clos le 31/12/2017 de 195 078 € venant diminuer la dette de FIEBM envers cette filiale.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Règles et Méthodes Comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le patrimoine de l'entreprise a fait l'objet d'une expertise immobilière réalisé par le cabinet CREST Expertise (experts fonciers) en date 24 avril 2015 qui valorise le patrimoine immobilier pour une valeur globale de 18 206 K€ .

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur l'exercice.

La société a procédé à une réévaluation légale en 1976 concernant les terrains, les constructions et le fonds de commerce.

La réévaluation avait porté pour les terrains à une valeur globale de 2 492 K€ et le fonds de commerce à 50 K€ et depuis cette date aucune réévaluation n'a été réalisée.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Fonds de commerce :

Le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général prévoit des dispositions de première application pour les fonds inscrits au bilan au 1er janvier 2016.

Les fonds de commerce sont composés du fonds de commerce du bar restaurant du camping situé à CARRY LE ROUET et du fonds de commerce du parking situé sur La Canebière sur MARSEILLE.

L'usage des fonds de commerce n'étant pas limité dans le temps, les fonds de commerce ne sont pas amortis et font l'objet de test de dépréciation.

Les fonds de commerce ne sont pas dépréciés compte tenu de :

- Leurs localisations qui représentent un intérêt stratégique bénéficiant à la société,
- La stabilité des cash-flows générés par l'activité de parking et celle de bar-restauration.

Titres de participations :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, ou apportés, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés seraient le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur

Règles et Méthodes Comptables

d'utilité à la clôture de l'exercice.

Les titres GFA Forestier ne sont pas dépréciés compte tenu du fait que la filiale détient des parcelles du bois situées sur la commune de la Celle Les Bordes dans les Yvelines ce qui représente un intérêt stratégique bénéficiant à l'ensemble de la société au vue de la situation géographique des parcelles dans la région parisienne.

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées au prix pour lequel ils ont été acquis.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'acquisition des VMP est supérieure à leur valeur de marché

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	307 869		690			308 559
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	307 869		690			308 559
CORPORELLES						
Terrains	2 492 111					2 492 111
Constructions sur sol propre	1 247 568					1 247 568
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement	9 096 017		265 570		5 884	9 355 703
Instal technique, matériel outillage industriels	1 663 953		77 929			1 741 882
Instal. agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	139 563				26 679	112 884
Matériel de bureau, mobilier	38 180		10 067			48 247
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 677 392		353 565		32 562	14 998 395
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	205 384					205 384
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			300			300
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	205 384		300			205 684
TOTAL	15 190 644		354 555		32 562	15 512 638

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	28 887	35		28 922
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 887	35		28 922
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	1 030 897			1 030 897
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	7 686 565	433 535		8 120 101
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 601 449	19 851		1 621 300
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	139 563		26 679	112 884
	Matériel de bureau, mobilier	38 180	834		39 014
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 496 654	454 220	26 679	10 924 196	
TOTAL		10 525 541	454 255	26 679	10 953 118

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	42 381		17 528	24 853	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	42 381		17 528	24 853	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	224 455	33 306	1 660	256 101
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	224 455	33 306	1 660	256 101
TOTAL GENERAL		266 836	33 306	19 188	280 954
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		33 306	17 528 1 660	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	300	300	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	51 503	51 503	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	782	782	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	17 930	17 930	
	Taxes sur la valeur ajoutée	65 588	65 588	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	60 747	60 747	
	Débiteurs divers	17 984	17 984	
	Charges constatées d'avances	62 744	62 744	
TOTAL DES CREANCES		277 578	277 578	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	47 971	10 392	37 578	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	90 359	90 359		
	Fournisseurs et comptes rattachés	96 351	96 351		
	Personnel et comptes rattachés	23 821	23 821		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 002	42 002		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 644	15 644		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	134 502	134 502		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	953	953		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		451 603	414 025	37 578	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		53 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 096			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE					537 720	537 720
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				287 144	287 144
	Redevances Exercice				89 428	89 428
	TOTAL				376 572	376 572
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				88 181	88 181
	entre 1 et 5 ans				176 362	176 362
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				264 543	264 543
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				5 257	5 257
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				5 257	5 257
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Produits à recevoir

	31/12/2018
Total des Produits à recevoir	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CONTRAT LEASING MOBIL HOME		62 744	62 744
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			62 744

Charges à payer

		31/12/2018
Total des Charges à payer		198 692
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts C.N.E. 18921504	46	67
Assurances C.N.E. 18921504	20	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 400
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	23 400	
Dettes fiscales et sociales		175 225
PROVISION CP	23 821	
ORGANISME CP	9 528	
ETAT CHARGES A PAYER	7 374	
ETAT CHARGES A PAYER	134 502	

Charges à répartir

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2018
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

Capital social

	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice			2 913 300,72
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice			2 913 300,72

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Etats financiers au 31/12/2018

Bilan

Détail de l'Actif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	4 559 520	78,44	4 665 103	83,11	(105 583)	-2,26
Fonds Commercial	278 982	4,80	278 982	4,97		
20700100 FDS COMMERCE BAR REST	50 308	0,87	50 308	0,90		
20700200 FONDS DE COMMERCE GARAGE	228 674	3,93	228 674	4,07		
Autres immobilisations incorporelles	655	0,01			655	
20800100 LOGICIEL	22 768	0,39	22 078	0,39	690	3,13
20800200 AMODIATION PORT CARRY	6 809	0,12	6 809	0,12		
28080010 Compte n° 28080010	(22 113)	-0,38	(22 078)	-0,39	(35)	-0,16
28080020 amort. immo. incorp.	(6 809)	-0,12	(6 809)	-0,12		
Terrains	2 492 111	42,87	2 492 111	44,40		
21100100 TERRAIN CARRY SUD	1 591 466	27,38	1 591 466	28,35		
21100200 TERRAIN CARRY NORD	848 722	14,60	848 722	15,12		
21100400 TERRAIN SAUSSET	91		91			
21100500 TERRAIN MSELLE	51 833	0,89	51 833	0,92		
Constructions	1 452 273	24,98	1 626 122	28,97	(173 849)	-10,69
21300001 CONST GARAGE CANEBIERE	426 194	7,33	426 194	7,59		
21300002 CONST BUREAUX CANEBIERE	15 627	0,27	15 627	0,28		
21300003 CONST VILLA EDEN ROC	49 096	0,84	49 096	0,87		
21300004 CONST BLOC SANIT CARAVANI	70 814	1,22	70 814	1,26		
21300005 CONST BATIMENT ADMINISTRA	11 387	0,20	11 387	0,20		
21300006 CONST CLUB CARAVANING	11 400	0,20	11 400	0,20		
21300007 CONST BAR RESTAURANT	118 099	2,03	118 099	2,10		
21300008 CONST PISCINES CARAVANING	38 352	0,66	38 352	0,68		
21300010 CONST SALLE JEUX ET TELE	2 052	0,04	2 052	0,04		
21300011 CONST V R D	279 647	4,81	279 647	4,98		
21300012 CONST STUDIO TECHNIQUE	4 078	0,07	4 078	0,07		
21300013 CONST LOG PERSONNEL	4 153	0,07	4 153	0,07		
21300015 REEVAL CONST CARRY 5%	216 670	3,73	216 670	3,86		
21350002 AAI PLANTATIONS CARAVANIN	325 256	5,60	325 256	5,79		
21350004 AAI BLOC SANITAIRE	1 253 972	21,57	1 245 042	22,18	8 930	0,72
21350005 AAI SERVICE COMMUN	34 494	0,59	34 494	0,61		
21350007 AAI DE LA PISCINE	497 080	8,55	478 427	8,52	18 653	3,90
21350009 AAI CARAVANING	5 843 033	100,52	5 724 574	101,98	118 459	2,07
21350010 AAI LOGEMENT PERSONNEL	723	0,01	723	0,01		
21350011 AAI MOBILHOMES	530 396	9,12	501 207	8,93	29 190	5,62
21350012 AAI RESTO	534 254	9,19	534 254	9,52		
21350013 AAI GARAGE	180 701	3,11	96 247	1,71	84 454	87,75
21350014 REEVAL CARRY 10%	155 795	2,68	155 795	2,78		
28130000 AMORTISSEMENT CONSTRUCTIONS	(1 030 897)	-17,74	(1 030 897)	-18,37		
28135000 Compte n° 28135000	(8 115 154)	-139,6	(7 686 565)	-136,9	(428 589)	-5,58
28135001 Compte n° 28135001	(4 947)	-0,09			(4 947)	
Installations techniques, matériel et outillage	120 582	2,07	62 504	1,11	58 078	92,92
21540001 MOB MAT CARAVANING	43 180	0,74	37 750	0,67	5 430	14,38
21540004 MOB MAT SC EDEN ROC	12 397	0,21	12 397	0,22		
21540007 MATERIEL ANIMATION	43 818	0,75	43 818	0,78		
21540008 MOB MAT PISCINE	1 296	0,02	1 296	0,02		
21540010 MOB MAT RESTAURANT BAR	72 193	1,24	72 193	1,29		
21540011 MACHINE GLACONS	8 577	0,15	8 577	0,15		
21540012 MOB MAT GARAGE	1 780	0,03	1 780	0,03		
21540013 MAT OUTILLAGE CARAVANING	19 559	0,34	19 559	0,35		
21540014 MOBILHOMES 900	1 503 027	25,86	1 430 528	25,49	72 499	5,07
21540015 MATERIEL INCENDIE	7 009	0,12	7 009	0,12		
21540016 MATERIEL AGRICOLE	14 089	0,24	14 089	0,25		
21540017 MATERIEL RADIO	14 958	0,26	14 958	0,27		

Détail de l'Actif

		01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
		31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
28154000	Compte n° 28154000	(1 617 730)	-27,83	(1 601 273)	-28,53	(16 457)	-1,03
28154001	AMORT MOB MAT CARAVANING	(3 570)	-0,06	(176)		(3 394)	N/S
Autres immobilisations corporelles		9 233	0,16			9 233	
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	112 884	1,94	139 563	2,49	(26 679)	-19,12
21830000	MATERIEL DE BUREAU	48 247	0,83	38 180	0,68	10 067	26,37
28182000	AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	(112 884)	-1,94	(139 563)	-2,49	26 679	19,12
28183000	AMORT.MAT.BUREAU & INFOR.	(39 014)	-0,67	(38 180)	-0,68	(834)	-2,18
Autres participations		205 384	3,53	205 384	3,68		
28160000	TITRES DE PARTICIPATION GFA	205 384	3,53	205 384	3,68		
Autres immobilisations financières		300	0,01			300	
27500000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	300	0,01			300	
TOTAL III - Actif Circulant NET		1 253 136	21,56	948 090	16,89	305 046	32,17
Matières premières, approvisionnements		34 027	0,59			34 027	
31000000	STOCKS MAT PREMIERES	34 027	0,59			34 027	
Produits intermédiaires et finis		6 692	0,12	6 692	0,12		
35500100	BEAUSEJOUR	2 287	0,04	2 287	0,04		
35500200	STOCK TERRAIN ST CHAMAS	718	0,01	718	0,01		
35500300	STOCK TERRAIN SAUSSET	3 688	0,06	3 688	0,07		
Avances & acomptes versés sur commandes				29 883	0,53	(29 883)	-100,00
40910000	FRS - AVANCES ET ACOMP. VERSES			29 883	0,53	(29 883)	-100,00
Créances clients et comptes rattachés		51 503	0,89	19 026	0,34	32 477	170,70
0410	Collectif clients débiteurs	36 220	0,62			36 220	
41100000	CLIENTS K	7 684	0,13	19 026	0,34	(11 342)	-59,61
41110000	CLIENTS PARKING	7 599	0,13			7 599	
Autres créances		163 031	2,80	84 712	1,51	78 319	92,45
42100600	AV S/SAL HACHEM	700	0,01	1 500	0,03	(800)	-53,33
42101100	AV/SAL KOUYUMDJIAN			450	0,01	(450)	-100,00
42501200	SALAIRES SCE COMM DECEMBRE	82				82	
44400000	ETAT IMPOTS S/BENEFICES	17 930	0,31	21 151	0,38	(3 221)	-15,23
44550100	ETAT RECEVEUR TVA			460	0,01	(460)	-100,00
44562000	TVA DEDUCT.S/IMMO.	8 947	0,15			8 947	
44566000	TVA RECUPERABLE SUR ACHAT	47 383	0,82			47 383	
44566100	TVA DEDUCT.S/ACHATS	4 644	0,08	211		4 433	N/S
44571100	TVA COLLECTE	112				112	
44586000	TVA S/FACT.NON PARVENUES	4 503	0,08	347	0,01	4 156	N/S
45100100	GROUPEMENT FORESTIER TIVE	60 747	1,05	57 352	1,02	3 395	5,92
47150000	COMPTE A TTENTE CCMC	7 232	0,12	109		7 124	N/S
47200000	COMPTE D'ATTENTE CHQ VAC	10 752	0,18	2 170	0,04	8 582	395,48
47300000	COMTE ATTENTE CARTE BLEUE			963	0,02	(963)	-100,00
Valeurs mobilières de placement		522 390	8,99	689 891	12,29	(167 501)	-24,28
50310500	BANQUE LEONARDO BP	778 491	13,39	914 346	16,29	(135 855)	-14,86
59040500	PROV DEP TITRES COMPTES TITRES	(256 101)	-4,41	(224 455)	-4,00	(31 646)	-14,10
Disponibilités		412 749	7,10	42 170	0,75	370 579	878,78
51210100	CREDIT LYONNAIS	329 274	5,66	1 744	0,03	327 529	N/S
51210200	CL PLAC CAT	8 465	0,15	8 449	0,15	17	0,20
51211000	BANQUE	74 020	1,27	31 571	0,56	42 449	134,45
53100100	CAISSE CARAVANING			16		(16)	-100,00
53110000	CAISSE	990	0,02	390	0,01	600	153,85

Détail de l'Actif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Charges constatées d'avance						
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	62 744	1,08	75 716	1,35	(12 972)	-17,13
	62 744	1,08	75 716	1,35	(12 972)	-17,13
TOTAL DU BILAN ACTIF	5 812 655	100,00	5 613 193	100,00	199 463	3,55

Détail du Passif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	5 336 199	91,80	5 141 802	91,60	194 398	3,78
Capital Social ou individuel	2 913 301	50,12	2 913 301	51,90		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	2 913 301	50,12	2 913 301	51,90		
Ecart de réévaluation	2 433 310	41,86	2 433 310	43,35		
10570100 ECART REEVAL GARAGE MARSE						
10570300 ECART REEVAL TERRAIN CARR	1 591 073	27,37	1 591 073	28,35		
10570500 ECART REEVAL TERRAIN CARR	774 397	13,32	774 397	13,60		
10570600 ECART REEV FDS COMMERCE C	45 735	0,79	45 735	0,81		
10570800 ECART REEVAL TERR MARSEIL	22 105	0,38	22 105	0,39		
Réserve légale	192 900	3,32	192 900	3,44		
10610000 RESERVE LEGALE	192 900	3,32	192 900	3,44		
Réserves réglementées	284 318	4,89	284 318	5,07		
10620000 RESERVES INDISPONIBLES	788	0,01	788	0,01		
10641000 RESERVE PLUS VALEUR L.T.	223 582	3,85	223 582	3,98		
10648100 RES PARTICIPAT ETAT DE GU	59 948	1,03	59 948	1,07		
Autres réserves	29 600	0,51	29 600	0,53		
10688000 RESERVES DIVERSES	29 600	0,51	29 600	0,53		
Report à nouveau	(711 626)	-12,24	(529 973)	-9,44	(181 653)	-34,28
11000000 REPORT A NOUVEAU	(711 626)	-12,24	(529 973)	-9,44	(181 653)	-34,28
Résultat de l'exercice	194 398	3,34	(181 653)	-3,24	376 051	207,02
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	24 853	0,43	42 381	0,76	(17 528)	-41,36
Provisions pour charges	24 853	0,43	42 381	0,76	(17 528)	-41,36
15810000 PROVISION ENGAGT RETRAITE	24 853	0,43	42 381	0,76	(17 528)	-41,36
TOTAL IV - Total des dettes	451 603	7,77	429 010	7,64	22 593	5,27
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 971	0,83			47 971	
16400000 EMPRUNTS BANCAIRES	47 904	0,82			47 904	
16884000 Intérêts C.N.E. 18921504	46				46	
16884100 Assurances C.N.E. 18921504	20				20	
Emprunts et dettes financières divers	90 359	1,55	85 461	1,52	4 898	5,73
16550000 CAUTION PARKING	13 677	0,24	10 592	0,19	3 085	29,13
16551000 CAUTION CARTE CARAVANING	25 607	0,44	25 977	0,46	(370)	-1,42
16552000 CAUTION BRACELET CARAVANI	44 112	0,76	43 892	0,78	220	0,50
16553000 DEPOT ET CAUTION RECUS	6 963	0,12	5 000	0,09	1 963	39,26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 351	1,66	110 758	1,97	(14 407)	-13,01
040C Collectif fournisseurs créditeurs	72 951	1,26	87 358	1,56	(14 407)	-16,49
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	23 400	0,40	23 400	0,42		
Dettes fiscales et sociales	215 969	3,72	232 791	4,15	(16 822)	-7,23
42501200 SALA RES SCE COMM DECEMBRE			25 860	0,46	(25 860)	-100,00
42820000 PROVISION CP	23 821	0,41	22 323	0,40	1 498	6,71
43100000 SECURITE SOCIALE	14 041	0,24	54 474	0,97	(40 433)	-74,22
43700400 CGIC	6 336	0,11	18 235	0,32	(11 900)	-85,26
43700600 CGIS	3 507	0,06	8 558	0,15	(5 051)	-59,02

Détail du Passif

	01/01/2018		01/01/2017		Variations	
	31/12/2018	12 mois	31/12/2017	12 mois		%
43700700 CRI PREVOYANCE	1 216	0,02	1 177	0,02	39	3,30
43820000 ORGANISME CP	9 528	0,16	8 929	0,16	599	6,71
43860000 ETAT CHARGES A PAYER	7 374	0,13			7 374	
44550100 ETAT RECEVEUR TVA	14 953	0,26			14 953	
44562000 TVA DEDUCT.S/IMMO.						-100,00
44587000 TVA S FACTURES DUES	691	0,01	1 730	0,03	(1 039)	-60,06
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	134 502	2,31	76 812	1,37	57 690	75,10
44860100 TAXE APPRENTISSAGE			4 699	0,08	(4 699)	-100,00
44860200 FORMATION CONTINUE			9 993	0,18	(9 993)	-100,00
Autres dettes	953	0,02			953	
47300000 COMTE ATTENTE CARTE BLEUE	953	0,02			953	
TOTAL DU BILAN PASSIF	5 812 655	100,00	5 613 193	100,00	199 463	3,55

Etats financiers au 31/12/2018

Compte de résultat

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	3 379 632	100,74	3 036 303	100,05	343 329	11,31
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	3 354 663	100,00	3 034 699	100,00	319 964	10,54
Production vendue Services FRANCE	3 354 663	100,00	3 034 699	100,00	319 964	10,54
70610002 LOCATION SALLE RESTO 20%	38 024	1,13	32 500	1,07	5 524	17,00
70610003 Compte n°70610003	122				122	
70610004 RECETTE LOCATION BOUTIQUE 20%	900	0,03	750	0,02	150	20,00
70610005 RECETTE MACHINE A LAVER 20%	9 619	0,29	7 563	0,25	2 056	27,19
70610010 RECETTE CARAVANING TVA 10%	3 141 523	93,65	2 858 029	94,18	283 495	9,92
70610022 RECETTE PARKING TVA 20%	107 164	3,19	93 821	3,09	13 343	14,22
70610023 RECETTE PARKING EXON	31 480	0,94	27 080	0,89	4 400	16,25
70611111 PRDTS FAE	(10 388)	-0,31	14 957	0,49	(25 345)	-169,46
70880000 AUTRES PDTS ACTIVITES ANNEXES	36 220	1,08			36 220	
Montant net du chiffre d'affaires	3 354 663	100,00	3 034 699	100,00	319 964	10,54
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	24 777	0,74	1 393	0,05	23 384	N/S
78150700 REPR PROV ENG RETRAITE	17 528	0,52			17 528	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	7 249	0,22	1 393	0,05	5 856	420,39
Autres produits d'exploitation	192	0,01	211	0,01	(19)	-9,13
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	192	0,01	211	0,01	(19)	-9,13
Total des charges d'exploitation	3 171 019	94,53	3 392 162	111,78	(221 143)	-6,52
Variation de stocks approvisionnements	(34 027)	-1,01			(34 027)	
60310000 VARIATION DES STOCKS DE M.PREM	(34 027)	-1,01			(34 027)	
Autres achats et charges externes	1 670 654	49,80	1 790 097	58,99	(119 442)	-6,67
60610000 EAU	124 724	3,72	156 033	5,14	(31 309)	-20,07
60610100 EDF SERV COMMUN	166 470	4,96	168 164	5,54	(1 694)	-1,01
60610200 ESSENCE	5 387	0,16	6 540	0,22	(1 152)	-17,62
60610300 COMBUSTIBLE	27 816	0,83	21 541	0,71	6 275	29,13
60610500 EDF GARAGE	4 167	0,12	3 880	0,13	287	7,40
60630400 PETITE FOURNITURE CARAVAN	1 298	0,04			1 298	
60630600 ANIMATION CARAVANING	45 715	1,36	44 457	1,46	1 258	2,83
60630800 DROGUERIE CARAVANING	43 800	1,31	44 477	1,47	(677)	-1,52
60640000 FOURNIT.AMINISTRATIVES	4 057	0,12	2 535	0,08	1 522	60,05
60640400 FOURNIT BUREAU CARAVANING	1 358	0,04	2 994	0,10	(1 637)	-54,66
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	110 348	3,29	101 719	3,35	8 629	8,48
61350100 LOCATION PHOTOCOPIEUR	3 236	0,10	3 760	0,12	(524)	-13,94
61400100 CHARGES SYNDIC COPROPRIET	147 652	4,40	186 718	6,15	(39 066)	-20,92
61550100 ENT CARAVANING	542 196	16,16	587 829	19,37	(45 633)	-7,76
61550110 TRAVAUX ENGIN CARAVANI	17 914	0,53	37 319	1,23	(19 405)	-52,00
61550200 ENT MAT TRANSP.CARAVANING	10 251	0,31	10 158	0,33	93	0,92
61550300 ENT MOBIL	127 702	3,81	117 823	3,88	9 879	8,39
61550400 LABO DEP. D'ANALYSES	268	0,01			268	
61550600 Compte n°61550600	556	0,02			556	
61550800 ENTRET.PARKING	4 359	0,13	2 978	0,10	1 381	46,37
61600000 ASSURANCES	366	0,01			366	
61610700 PRIME D ASSURANCE CARAVAN	34 356	1,02	36 565	1,20	(2 209)	-6,04
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	990	0,03	1 235	0,04	(245)	-19,86
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE	60 766	1,81	89 139	2,94	(28 373)	-31,83

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
62260100	HONORAIRES SERVICE COMMUN	102 096	3,04	96 413	3,18	5 683	5,89
62260400	HONORAIRES CARAVANING			3 759	0,12	(3 759)	-100,00
62260500	HONORAIRES	861	0,03	846	0,03	15	1,76
62300400	PUBLICITE CARAVANING	32 707	0,97	23 519	0,77	9 189	39,07
62360400	PUBLICITE	270	0,01			270	
62370000	PUBLICATIONS	23 525	0,70	20 038	0,66	3 487	17,40
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	329	0,01			329	
62510100	VOYAGES DEPLACEMENT DU DIRI	6 513	0,19	2 534	0,08	3 980	157,08
62570400	FRAIS REPRESENTATION MCS	2 856	0,09	2 283	0,08	574	25,13
62600000	FRAIS POSTAUX	1 621	0,05	1 810	0,06	(189)	-10,45
62600100	TELEPHONE SERVICE COMMUNS	6 338	0,19	7 147	0,24	(809)	-11,32
62600500	TELEPHONE GARAGE	757	0,02	308	0,01	449	145,93
62710000	FRAIS SUR TITRES (ACH.VEN)	7 031	0,21	5 578	0,18	1 453	26,05
Impôts, taxes & versements assimilés		276 255	8,23	217 098	7,15	59 156	27,25
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	3 902	0,12	4 699	0,15	(797)	-16,96
63330000	FORMATION CONTINUE (ORG.)	6 771	0,20	11 193	0,37	(4 422)	-39,51
63511000	CVAE	6 305	0,19	7 591	0,25	(1 286)	-16,94
63511300	CFE	35 467	1,06	35 478	1,17	(11)	-0,03
63511310	TAXES FONCIERES	56 988	1,70	56 671	1,87	317	0,56
63514000	TAXE S/VEHICULES SOCIETES	8 295	0,25	10 013	0,33	(1 718)	-17,16
63540000	DROITS DE TIMBRES ET D'ENREGL.	596	0,02			596	
63780000	TAXES DIVERSES	27 332	0,81	25 137	0,83	2 195	8,73
63784000	TAXE DE SEJOURS	130 600	3,89	66 317	2,19	64 283	96,93
Salaires et traitements		591 725	17,64	646 058	21,29	(54 333)	-8,41
64100100	SALAIRE SERVICE COMMUN	218 075	6,50	322 106	10,61	(104 031)	-32,30
64100400	SALAIRE CARAVANING	336 880	10,04	348 903	11,50	(12 023)	-3,45
64100500	SALAIRE GARAGE	18 824	0,56	20 024	0,66	(1 200)	-5,99
64120000	PROV CP	1 498	0,04	17		1 481	N/S
64140000	INDEMN. ET AVANTAGES DIVERS	21 214	0,63			21 214	
64140100	IND.VOIT+MAISON			(6 390)	-0,21	6 390	100,00
64140400	INDEMNITE LOGEMENTS	(4 766)	-0,14	(38 602)	-1,27	33 836	87,65
Charges sociales du personnel		212 099	6,32	257 187	8,47	(45 088)	-17,53
64510000	COTISATIONS A L'URSSAF	154 077	4,59	192 503	6,34	(38 426)	-19,96
64530400	COTISAT. CAISSES RETRAITE	31 069	0,93	35 973	1,19	(4 904)	-13,63
64530600	COTISAT. CAISSES RETRAITE	38 809	1,16	44 524	1,47	(5 716)	-12,84
64530700	COTISAT SALAIRES	1 346	0,04	991	0,03	355	35,84
64530800	HUMANIS	1 100	0,03	1 348	0,04	(248)	-18,43
64580000	CS SUR CP	599	0,02	7		592	N/S
64800000	AUTRES CHARGES DE PERS.	3 029	0,09	2 992	0,10	37	1,25
64900000	Crédit d'impôt compétitivité e	(17 930)	-0,53	(21 151)	-0,70	3 221	15,23
Dotation aux amortissements sur immobilisations		454 255	13,54	478 489	15,77	(24 234)	-5,06
68111000	DOT.AMORT.IMMO.INCORP.	35				35	
68112000	Compte n° 68112000	454 220	13,54	478 489	15,77	(24 268)	-5,07
Dotations aux prov. pour risques et charges				3 233	0,11	(3 233)	-100,00
68150900	PROVISION ENGAGT RETRAITE			3 233	0,11	(3 233)	-100,00
Autres charges de gestion courante		57				57	N/S
65800000	CHARGES DIV. GEST.COURANTE	57				57	N/S
Résultat d'exploitation		208 613	6,22	(355 859)	-11,73	564 472	158,62
Total des produits financiers		15 483	0,46	7 160	0,24	8 324	116,26

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Autres intérêts et produits assimilés		6 247	2 932	0,19	3 315	113,04
76400000 REV. VALEURS MOB. PLACEM.		6 230	2 915	0,19	3 314	113,69
76800000 AUTRES PDTS FINANCIERS		17	17			0,36
Reprises sur provisions & transferts de charges		1 660	4 187	0,05	(2 527)	-60,36
78665000 REP.PROV.VAL.PLACEMENT		1 660	4 187	0,14	(2 527)	-60,36
Produits nets sur cessions de val.mob de placement		7 577	40	0,23	7 536	N/S
76700500 PROS NET S/CESSION LB		7 577	40	0,23	7 536	N/S
Total des charges financières		42 247	26 361	1,26	15 886	60,27
Dotations financières aux amort. et provisions		33 306	19 304	0,99	14 001	72,53
68665000 DOT.PROV.VAL.PLACEMENT		33 306	19 304	0,99	14 001	72,53
Intérêts et charges assimilées		8 942	7 056	0,27	1 885	26,71
66116000 Intérêts des emprunts 18921504		352	7 055	0,01	352	
66800000 AUTRES CHARGES FINANC.		8 588	7 055	0,26	1 533	21,73
66800400 # DE REGLEMENTS		2	1	0,00	1	60,00
Résultat financier		(26 764)	(19 201)	-0,80	(7 563)	-39,39
Résultat courant avant impôts		181 849	(375 060)	5,42	556 909	148,49
Total des produits exceptionnels		40 913	195 078	1,22	(154 165)	-79,03
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		34 913	195 078	1,04	(160 165)	-82,10
77180000 AUTRES PROD.EXCEP.GESTION		448	195 078	0,01	(194 630)	-99,77
77200000 PDTS EXERCICES ANTERIEURS		34 465		1,03	34 465	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 000		0,18	6 000	
77520000 Compte n°77520000		6 000		0,18	6 000	
Total des charges exceptionnelles		28 364	1 671	0,85	26 693	N/S
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		28 364	1 671	0,85	26 693	N/S
67120000 PENALITES ET AMENDES		447		0,01	447	
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		100			100	
67200000 CHGES S/EXERC.ANTERIEURS		27 817	1 671	0,83	26 146	N/S
Résultat exceptionnel		12 549	193 407	0,37	(180 858)	-93,51
Résultat de l'exercice		194 398	(181 653)	5,79	376 051	207,02

Attestation

(Article 371 bis L. ann II au CGI)

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Dénomination : SA ORGATEC

Adresse : 53 Rue Grignan

13006 Marseille

N°SIRET : 45107064300023

Numéro d'ordre de l'attestation :

IDENTIFICATION DU CLIENT OU DE L'ADHÉRENT

Nom ou Raison sociale : SA FIEBM

Profession : CAMPING

Lieu d'exercice : CAMPING LOU SOULEI
5 AVENUE DRAIO DEL MAR

13620 CARRY LE ROUET

N°SIRET: 6980553900025

Date de signature de la lettre de mission :

Date de résiliation de la lettre de mission :

Résultat imposable :

Date de clôture de l'exercice : 31/12/2018

Zone de texte libre :

Date de résiliation, par un viseur fiscal, d'une lettre de mission pour manquements graves et répétés aux obligations de son client :



Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2069-RCI-SD
(2019)

Formulaire obligatoire

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le Au titre de l'année civile

Dénomination de l'entreprise	SA FEREM	N° Siren : 069805539
Adresse	CAMPING LOU SOULHI	11620 CARRY LE ROULT

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés PMI au sens communautaire

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

Crédit d'impôt	Montant
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT - DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE	
CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	17 930

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UIB ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	hors DOM	situé dans les DOM
dont crédit d'impôt relatif aux rémun. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	298 837	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOSIT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur "AUT" - Autres crédits d'impôts)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N			

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois			

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

		31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	2 913 301	2 913 301	2 913 301	2 913 301	2 913 301
	Nombre d'actions ordinaires	1 911 000	1 911 000	1 911 000	1 911 000	1 911 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	2 913 046	2 853 455	3 037 803	3 034 699	3 354 663
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	246 003	190 722	158 886	315 187	662 771
	Impôts sur les bénéfices					
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(381 279)	(418 595)	(422 522)	(181 653)	194 398
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions					
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	16	16	16	16	16
	Montant de la masse salariale	582 249	631 542	637 683	646 058	591 725
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	246 451	246 916	256 044	257 187	212 099



e

**FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE
ET DE LA MEDITERRANEE - FIEBM**

Société anonyme au capital de 2.913.300,72 €
Siège social : 5, avenue Draio del Mar Lou Soulei
13620 CARRY-LE-ROUET
RCS AIX EN PROVENCE 069.805.539

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 25 JUIN 2019**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Vous trouverez également au sein de ce rapport, une partie distincte relative aux informations contenues dans le nouveau rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Nous vous demanderons également de bien vouloir vous prononcer à titre ordinaire, sur le renouvellement de l'un de nos administrateurs dont le mandat arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée ainsi que sur le remplacement du Commissaire aux comptes titulaire et à titre extraordinaire sur la délégation à donner au Conseil d'administration en vue de la refonte intégrale des statuts sociaux afin de les mettre en harmonie avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'activité de la Société a été la suivante :

- Le chiffre d'affaires a augmenté de plus de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

Les principales composantes de ce dernier ont sensiblement varié :

- Activité location du restaurant : stable,
 - Activité caravanning : +9,91 % à 3.141.523 €,
 - Activité location parking : +14,67 % à 138.644 €.
- Les charges d'exploitation ont diminué de 6,52 % environ pour s'établir à la somme de 3.171.019 € ;
 - Le résultat d'exploitation est en nette augmentation.

- le résultat financier est resté stable et ce malgré la sensibilité des placements aux fluctuations des marchés financiers (exposition totale des placements aux actions admises aux négociations sur un marché réglementé).
- Le résultat exceptionnel est bénéficiaire et s'élève à 12.549 €.

Nous vous rappelons que notre Société exploite un camping à Carry-le-Rouet ainsi qu'un parc de stationnement situé à Marseille.

Nous vous informons, enfin, que le Conseil d'administration de la Société a pris acte, le 22 octobre 2018, de la démission de Monsieur Arnaud GOBET de ses fonctions d'administrateur de la Société.

2. Analyse de l'évolution des affaires :

Notre Société a poursuivi son développement structurel et commercial, en phase avec ses objectifs.

Au cours du dernier exercice clos, nous avons significativement amélioré les infrastructures et les équipements du camping situé à Carry-le-Rouet.

Nous avons en effet procédé à la rénovation des mobil-homes, afin d'accueillir notre clientèle dans les meilleures conditions.

Nous avons acquis et mis en place de nouveaux équipements en vue de renforcer le confort de notre clientèle. Il a été notamment installé de nouveaux mobil-homes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

De manière à attirer une clientèle détenant un plus haut niveau de revenus, il a été créé un espace « Premium », dotée de nouveaux chalets, offrant un hébergement beaucoup plus qualitatif.

Au cours du dernier exercice clos, nous avons également renforcé notre stratégie commerciale, afin d'améliorer notre visibilité et de dynamiser le taux d'occupation du camping.

A ce titre, notre Société a fait évoluer son site internet dans l'objectif de rendre plus attractives ses différentes offres d'hébergement.

Il a également été décidé de développer la présence du camping sur les réseaux sociaux, pour faire connaître le site et diffuser notre offre commerciale au plus grand nombre.

Par ailleurs, nous avons fait référencer le site de Carry-le-Rouet sur différents sites de réservation en ligne, dans l'objectif d'accroître notre taux de remplissage.

Enfin, nous avons élargi les plages calendaires de la saison touristique de manière à accroître le chiffre d'affaires et de rentabiliser nos nouveaux investissements.

3. Principaux risques et incertitudes :

Notre Société est exposée à la diminution de l'activité économique des entreprises installées aux alentours du camping, ce qui est de nature à provoquer une diminution des réservations de sa clientèle « professionnelle ».

Par ailleurs, nous avons également identifié un risque de diminution de notre offre dédiée à notre clientèle « professionnelle », en dehors de la saison touristique.

4. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Notre Société va poursuivre son développement en consolidant son chiffre d'affaires par l'augmentation de la part du chiffre d'affaires relative à l'offre affectée au tourisme.

Nous rechercherons par ailleurs la réalisation d'économies substantielles au regard notamment des frais généraux supportés par notre Société.

Enfin, nous viserons à améliorer la productivité de nos différentes activités.

5. Exposé sur les résultats économiques et financiers

Nous vous présentons au sein de cette section les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes annuels de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 3.354.663 € contre 3.034.699 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 10,54 %. Le chiffre d'affaires de la Société est en augmentation.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 24.969 € contre 1.604 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1.670.654 € contre 1.790.097 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 6,67 %.

Le montant des Impôts et taxes s'élève à 276.255 € contre 217.098 € au titre de l'exercice précédent, représentant une augmentation de 27,25 % pour la taxe, essentiellement due à une amélioration du taux de remplissage et donc de la taxe de séjour.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 591.725 € contre 646.058 € lors de l'exercice précédent, représentant une diminution de 8,41 %.

Le montant des charges sociales du personnel s'élève à 212.099 € contre 257.187 € au titre de l'exercice précédent, représentant une diminution de 17,53 %.

Le montant des dotations aux amortissements sur Immobilisations s'élève à 454.255 € contre 478.489 € au titre de l'exercice précédent, représentant une diminution de 5,06 %.

Le montant des autres charges s'élève à 57 € contre un montant nul au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice représentent un montant total de 3.171.019 € contre un montant total de 3.392.162 € au titre de l'exercice précédent, représentant une diminution de 6,52 %.

Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 208.613 € contre un déficit de - 355.859 € lors de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant Impôt, tenant compte du résultat financier déficitaire de -26.764 € (contre un résultat déficitaire de -19.201 € lors de l'exercice précédent), s'établit à 181.849 € contre -375.060 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel s'élevant à 12.549 € contre 193.407 € lors de l'exercice précédent ;
- D'un impôt sur les bénéfices nul,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de 194.398€ contre une perte de -181.653 € lors de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 5.812.655 € contre 5.613.193 € lors de l'exercice précédent, représentant une augmentation de 3,55 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 16 salariés, à l'instar de l'exercice précédent.

6. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.
Les états financiers figurent en annexe.

7. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **194.398 €** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	194.398 €
Affectation au compte « report à nouveau » :	194.398 €
S'élevant ainsi à : - 517.228 €	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à **5.336.199 €**.

8. Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

9. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du CGI. De même, aucune réintégration de dépenses visées à l'article 39-5 du CGI n'a été opérée.

10. Evènements importants intervenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi.

Vous trouverez ci-dessous la liste des évènements importants survenus entre la date de clôture du dernier exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi, à savoir :

- Autorisation donnée par le Conseil d'administration de la Société en date du 24 janvier 2019, au Groupement Forestier du Bols de Tivernoux, en vue de la vente projetée du massif forestier dit « Bols de Tivernoux » (39 ha 50 a 51 ca), à terme et à dire d'expert ;
- Autorisation donnée par le Conseil d'administration de la Société en date du 24 janvier 2019, concernant la réalisation de travaux nécessaires sur le site du « camping » de Carry-le-Rouet ;
- Autorisation donnée par le Conseil d'administration de la Société en date du 14 février 2019, en vue du financement de nouveaux chalets sur le site du « camping » de Carry-le-Rouet ;
- Autorisation donnée par le Conseil d'administration en date du 14 février 2019 portant sur la souscription d'un emprunt bancaire en vue du financement de travaux réalisés par la Société ;
- Autorisation donnée par le Conseil d'administration de la Société en date du 14 février 2019, portant sur la conclusion d'un contrat de location gérance en vue de l'exploitation du restaurant - bar et d'un bail dérogatoire en vue de l'exploitation d'une épicerie.
- Conseil d'administration réuni en Comité d'Audit en date du 12 mars 2019, portant notamment sur le suivi des recommandations du Commissaire aux comptes aux termes de son rapport complémentaire d'audit sur l'exercice clos le 31/12/2017, le suivi des procédures de contrôle interne mises en place et la définition d'axes d'amélioration.

11. Utilisation des instruments financiers

Nous vous rappelons que notre Société n'utilise aucun instrument financier.

12. Activités en matière de recherche et développement

Nous vous précisons en application de l'article L. 232-1 du Code de commerce, que notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

13. Filiales et Participations

▪ Prise de participations

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pris aucune participation dans le capital d'autres sociétés.

▪ Prise de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris le contrôle d'aucune société.

▪ Cession de participations

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a cédé aucune de ses participations.

▪ Activités des filiales et des sociétés contrôlées

Notre société détient 90 % du capital et des droits de vote du **Groupement Forestier Bois De Tivernoux**

Chiffre d'affaires : nul au 31 décembre 2018

Résultat : -3.395 € au 31 décembre 2018

Activité : Cette filiale directe n'a pas d'activité économique et représente seulement une réserve foncière

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

▪ Régularisation des participations croisées

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a procédé à aucune régularisation de participations croisées.

14. Répartition du capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous présentons l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales, ainsi que les modifications intervenues au cours de l'exercice.

15. Actions d'autocontrôle

Notre Société ne détient aucune de ses propres actions.

16. Indications prévues à l'article L. 225-211 du Code de commerce en cas d'opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Notre Société ne détient aucune action d'autocontrôle et n'a donc pu réaliser aucune opération sur ses propres actions.

17. Eléments de calcul et résultats de l'ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital ou des options de souscription ou d'achat d'actions

Notre Société n'a émis aucune valeur mobilière donnant accès au capital ou fait souscrire des options de souscription ou d'achat d'actions.

18. Succursales

Nous vous rappelons l'existence de l'établissement secondaire suivant :

Type : Permanent ;

Adresse : 73/75 la Canebrière – 13001 Marseille ;

Activité : Exploitation commerciale d'un parc de stationnement.

19. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'article D. 441-4 du Code de commerce, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- *Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu – Tableau annexé au présent rapport.*

20. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Vous trouverez annexé au présent rapport en application des dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

21. Déclaration de performance extra-financière

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 1 et 2 du Code de commerce, nous vous informons que notre Société n'est pas tenue d'insérer au présent rapport de gestion annuel une déclaration de performance extra-financière.

22. Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, nous vous indiquons que compte tenu de la nature de nos activités, notre Société n'a pas identifié de risques financiers significatifs liés aux effets du changement climatique.

23. Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

Nous vous rappelons que notre Commissaire aux comptes a établi un rapport sur les conventions réglementées, conformément aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce qui sera soumis à votre approbation.

24. Procédures de contrôle Interne et de gestion des risques

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, nous vous rappelons nos procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

I. Contrôle interne

Le contrôle Interne est un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité qui vise à assurer la réalisation des objectifs suivants :

A. Objectifs et référentiels :

- vérifier que les Informations comptables, financières et de gestion, communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société;
- respecter les lois et règlements, notamment dans le domaine de la production de ses Informations comptables et financières ;
- respecter les règles de fonctionnement interne ;
- mettre l'entreprise en mesure de réaliser ses objectifs stratégiques ;
- fiabiliser le déroulement de ses processus, prévenir et maîtriser les risques majeurs auxquels l'expose la nature de son activité.

D'une façon générale, le contrôle interne contribue à la maîtrise des activités de la Société, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixée la Société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle Interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société seront atteints, ni que les risques d'erreurs ou de fraude soient totalement maîtrisés ou éliminés.

1) Description des procédures de contrôle interne

La gestion administrative et financière de la Société, placée sous la responsabilité de la responsable comptable et du Président-Directeur général comprend :

- un service comptable,
- un service commercial,
- l'intervention d'un cabinet d'expertise comptable.

Le responsable comptable n'a pas la signature bancaire et il existe une séparation des tâches et des fonctions dans l'entreprise.

D'une façon générale, les procédures de contrôle interne reposent essentiellement sur le contrôle des opérations par la hiérarchie. Nos équipes n'ont pas finalisé la rédaction de notre manuel des procédures de contrôle Interne mise en place au sein de la Société.

2) Application des règles comptables

La Société fait appel à un cabinet d'expertise-comptable pour la tenue de sa comptabilité et des conseils spécialisés.

3) Critères de qualité

La Société s'attache donc à diffuser une information fiable et précise, et à porter à la connaissance du public, aussitôt que possible, tout événement susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours de ses actions. L'ensemble des supports de la communication financière de la Société est publié sur son site internet et est disponible pendant une durée minimale de cinq années.

L'élaboration de l'information comptable et financière est assurée par un cabinet d'expertise comptable. Une personne en interne transmet les Informations et assure le suivi des dépenses et des recettes de la Société.

La Société a recours au service de THELIS INFORMATIQUE qui a développé ESEASON pour la gestion de la clientèle de l'activité de « caravaning ». ESEASON permet de gérer la facturation, le planning de départ et d'arrivée, les coûts du séjour, les remises en banque, les encaissements.

II. Gestion des risques

Afin d'optimiser la maîtrise des risques juridiques, la Société fait appel à des prestataires externes : Cabinet d'expertise - comptable et/ou Cabinet d'avocats.

Par ailleurs, le Conseil d'administration se réunit en Comité d'Audit, donnant lieu à un rapport complémentaire du Commissaire aux comptes.

L'objectif poursuivi par la Société est de s'assurer que l'ensemble du dispositif de contrôle Interne permet de prévenir, dans la mesure du possible, les risques auxquels elle est exposée.

III. Conclusion

Les procédures de contrôle Interne sont aujourd'hui adaptées à la taille de l'entreprise et à la nature de ses activités et répondent aux besoins des dirigeants et actionnaires et sont en cours de formalisation au sein d'un manuel dédié.

25. Situation des mandats des Commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que le mandat du Commissaire aux comptes titulaire de la Société DI AUDIT arrive à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale annuelle des actionnaires.

Nous vous proposons par conséquent de prendre acte de l'arrivée à expiration de son mandat, ainsi que de ne pas le renouveler dans ses fonctions et de désigner en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, la société FICOREC AUDIT située au 327 boulevard Michelet - 13009 MARSEILLE, pour une durée de six (6) exercices, arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous vous précisons que cette proposition de désignation d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire émanant du Conseil d'administration, a fait l'objet d'une recommandation par le Comité d'audit de la Société.

Nous vous indiquons également que nous vous avons mis à disposition les renseignements relatifs à sa proposition de désignation dans les délais réglementaires.

26. Situation des mandats des administrateurs

Nous vous informons que le mandat de deux de nos administrateurs arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale annuelle des actionnaires.

Il s'agit du mandat de **Madame Rebecca SULITZER** et de **Monsieur Philippe RICHARD**.

Nous vous proposons par conséquent de bien vouloir :

- prendre acte de l'arrivée à expiration de leur mandat d'administrateur de la Société à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle ;
- désigner un ou plusieurs nouveaux administrateurs aux fins de respecter la proportion des administrateurs de chaque sexe, s'élevant au moins à 40 %, dans les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

La liste des candidats et les informations relatives à leur candidature vous seront transmises dans les conditions des articles R 225-83, 5° et R 225-73-1 du Code de commerce.

27. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 Décembre 2018, à savoir :

**Aucune fraction du capital ;
Aucune fraction des droits de vote.**

28. Jetons de présence

Nous vous demandons de ne pas allouer de somme globale et forfaitaire aux administrateurs au titre des jetons de présence pour l'exercice 2019.

29. Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence

Notre Société n'a fait l'objet d'aucune Injonction ou sanction pécuniaire dans le cadre de pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence.

30. Montants des prêts à moins de 2 ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant

Notre Société n'a opéré aucun prêt à moins de 2 ans à titre accessoire à son activité principale à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

31. Proposition de délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour apporter aux statuts les modifications nécessaires pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur

Nous vous rappelons que les statuts de la Société n'ont pas été actualisés depuis le 28 septembre 1998 et qu'il convient en conséquence de les mettre en harmonie avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous vous précisons qu'il conviendra de les refondre intégralement.

Nous vous invitons à donner à ce titre délégation de compétence au Conseil d'administration afin de :

- mettre en harmonie les statuts avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- procéder pour cette mise en conformité à une refonte intégrale des statuts ;
- adopter chacun des articles des nouveaux statuts qui régiront la Société.

Nous vous précisons enfin que conformément à la Loi, cette mise en harmonie des statuts réalisée par le Conseil d'administration sera définitive, sous réserve de sa ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

...

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La présente section constitue le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu au dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce. Il comprend les informations visées aux articles L. 225-37-2 à L. 225-37-5 du Code de commerce.

Ce rapport a été rédigé par le Conseil d'administration en lien avec ses conseils habituels.

Les rédacteurs se sont appuyés sur différents documents internes (statuts, procès-verbaux du Conseil d'administration etc...).

Les rédacteurs ont tenu compte de la réglementation en vigueur ainsi que des derniers rapports et recommandations émis par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le Conseil d'administration l'a arrêté le 23 avril 2019.

I. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2018

1. Président-directeur général

- ❖ Madame Marie-Catherine SULITZER

2. Administrateurs

- ❖ Madame Marie-Catherine SULITZER
- ❖ Madame Rebecca SULITZER
- ❖ Monsieur Arnaud GOBET - *jusqu'au 17 octobre 2018*
- ❖ Monsieur Georges MERCADAL
- ❖ Monsieur Renaud NADJAH
- ❖ Monsieur Philippe RICHARD

II. PRESIDENCE ET DIRECTION GENERALE

1. Présidence

Les fonctions de Président du Conseil d'administration sont exercées par **Madame Marie-Catherine SULITZER** qui assume la Présidence du Conseil d'administration et conserve la Direction générale de la Société.

2. Direction générale

En qualité de Directeur général, **Madame Marie-Catherine SULITZER** est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Elle exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Cumul des fonctions :

Madame Marie-Catherine SULITZER exerce ainsi les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

3. Limitations des pouvoirs du Directeur général

Le Conseil d'administration n'a apporté aucune limitation particulière aux pouvoirs du Directeur général.

III. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Composition du Conseil

Le Conseil d'administration est composé, à ce jour, de cinq (5) membres, nommés pour une durée de six (6) ans.

Le tableau suivant récapitule les noms des administrateurs en fonction, la date d'expiration de leurs mandats ainsi que les fonctions et mandats exercés dans d'autres sociétés.

Nom – Prénom - Fonction	Date d'expiration du mandat	Fonctions et mandats (autres sociétés)
Marie-Catherine SULITZER Président-directeur général Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020	Président-directeur général de la Société Anonyme Immobilière Michelet II Gérante du Groupement Foncier du Bois de Tivernoux
Rebecca SULITZER Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018	Administrateur de la Société Anonyme Immobilière Michelet II
Arnaud GOBET Administrateur	Démissionnaire depuis le 17 octobre 2018. Démission actée par le Conseil d'administration en date du 22 octobre 2018.	NA
Georges MERCADAL Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023	Gérant de la SCI BOCOUMAJOUR

Renaud NADJAH Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023	Gérant de la SELARL PHARMACIE NADJAH
Philippe RICHARD Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018	Gérant de la SCA DE LA GRANDE HOGUE

2. Représentation équilibrée des femmes et des hommes

Le Conseil d'administration comporte, à ce jour, deux femmes et trois hommes.

La Société attache une grande importance à ce que la composition de ce Conseil respecte le principe de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes.

La part des femmes au sein du Conseil d'administration de la Société représente 40 % des membres qui le composent.

3. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'administration exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Président. Il se réunit chaque fois que nécessaire, sur convocation de son Président.

Le Président organise les travaux du Conseil, dont le fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur.

4. Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni plusieurs fois, à savoir :

- ❖ Le 18 avril 2018
- ❖ Le 22 octobre 2018
- ❖ Le 29 novembre 2018
- ❖ Le 27 décembre 2018

5. Convocation des administrateurs

Les administrateurs sont convoqués par le Président au moins trois (3) jours avant la réunion effective du Conseil.

6. Information des administrateurs

Les administrateurs reçoivent tous les documents et Informations nécessaires à leur mission préalablement à chaque réunion du Conseil. Ils reçoivent aussi régulièrement toutes les Informations importantes concernant la Société.

7. Participation aux réunions

Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des administrateurs en fonction est nécessaire.

8. Délibérations

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque administrateur disposant d'une voix et ne pouvant représenter plus d'un de ses collègues.

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est établi par le secrétaire nommé par le Conseil puis arrêté par le Président, qui le soumet à l'approbation du Conseil. Les procès-verbaux sont retranscrits dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et des administrateurs.

IV. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

1. Rémunérations totales et avantages de toute nature

Les rémunérations totales et les avantages de toute nature reçus, durant le dernier exercice clos le 31 décembre 2018, par les mandataires sociaux de la Société et des sociétés contrôlées et contrôlantes au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce sont les suivants :

Madame Marie-Catherine SULITZER :

Eléments de rémunération fixe : 158.588 € brut annuel
Eléments de rémunération variable : 0 €
Eléments de rémunération exceptionnelle : 0 €
Avantages en nature : 0 €
Jetons de présence : 0 €
Total : 158.588 €

Madame Rebecca SULITZER :

Jetons de présence : 0 €

Monsieur Arnaud GOBET

Jetons de présence : 0 €

Monsieur Georges MERCADAL

Jetons de présence : 0 €

Monsieur Renaud NADJAH

Jetons de présence : 0 €

Monsieur Philippe RICHARD

Jetons de présence : 0 €

Les mandataires sociaux perçoivent une rémunération déterminée par le Conseil d'administration.

Les jetons de présence sont répartis exclusivement entre les membres du Conseil d'administration n'occupant aucune fonction opérationnelle au sein de la Société.

Le Président-directeur général n'est pas lié à la Société par un contrat de travail.

La Société n'a attribué à ses mandataires aucun titre de capital, titre de créance ou titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société ou des sociétés mentionnées aux articles L. 228-13 et L. 228-93 du Code de commerce.

La Société n'a pris au bénéfice de ses mandataires sociaux, aucun engagement de quelque nature que ce soit, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leur fonction ou postérieurement à l'exercice de celle-ci, notamment les engagements de retraite et autres avantages viagers.

2. Principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au Président-directeur Général au titre de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2019

Le Président-directeur Général de notre Société perçoit une rémunération fixe en contrepartie de l'exercice de son mandat dans la Société.

En conséquence, le Conseil d'administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables à Madame Marie-Catherine SULITZER, en raison de son mandat au titre de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2019.

La résolution suivante sera soumise au vote des actionnaires :

« Approbation des principes et critères de détermination de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération et les avantages attribuables au titre de l'exercice 2019 à Madame Marie-Catherine SULITZER en raison de son mandat de Président-directeur général.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport établi par le Conseil d'administration conformément à l'article L. 225-37-2 du Code de commerce, approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et éventuellement exceptionnels, ainsi que les actions ordinaires et/ou les valeurs mobilières donnant accès au capital, composant la rémunération totale, et les avantages

de toute nature présentés dans le rapport précité et attribuables, en raison de son mandat, à Madame Marie-Catherine SULITZER au titre de l'exercice 2019. »

Il est ici précisé que le versement des éléments de rémunération variables et exceptionnels est conditionné à l'approbation par l'Assemblée Générale ordinaire des éléments de rémunération de Madame Marie-Catherine SULITZER, dans les conditions prévues à l'article L. 225-100, II du Code de commerce.

V. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE DU GROUPE

Il est précisé qu'aucune convention n'est intervenue, au cours de l'exercice écoulé, entre le Président, le Directeur général, le Directeur général délégué, un administrateur ou un actionnaire disposant d'une fraction de droits de vote supérieure à 10 % de la Société, d'une part, et une autre société dont la Société détiendrait directement ou indirectement plus de la moitié du capital, d'autre part.

VI. DELEGATIONS ET AUTORISATIONS EN COURS DE VALIDITE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations et autorisations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 figure ci-dessous ; ce tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Aucune délégation ni autorisation n'est à mentionner.

VII. MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous rappelons que les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées générales figurent à l'article 23 des statuts de la Société.

VIII. CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Notre Société n'a pas souhaité se référer particulièrement à un Code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises. Cela s'explique par la taille de notre Société.

En tout état de cause, notre Société applique les règles suivantes en complément des exigences requises par la loi :

- Tenue régulière des Conseils d'administration ;
- Entretiens et assistances réguliers auprès de nos différents conseils.

IX. INFORMATION SUR LES ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Afin de se conformer aux dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'aucun élément visé audit article n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange.

...

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles. Nous vous invitons à vous prononcer sur le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Le Conseil d'administration

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4)**

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <i>reçues</i> (fournisseurs) non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <i>émises</i> (clients) non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		X						X				
Montant total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>		61952	10999				5120		36220		898	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>							X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	X											
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues <i>(préciser : HT ou TTC)</i>												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <i>(préciser)</i> <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i>						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <i>(préciser)</i> <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i>					



Société de Commissariat aux Comptes inscrite près de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
DI AUDIT SARL
Z.A LA PILE
470 Avenue Joatt MONNET
13 760 SAINT CANNAT

SA FIEBM

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2018

5 Avenue Draïo de la Mar
13 620 CARRY LE ROUET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 30/06/2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FIBBM relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration réuni en comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

DI AUDIT

SARL au capital de 260 000 € - SIRET 799 115 100 00023
Z.A LA PILE - 470 Avenue Jean MONNET - 13 760 SAINT CANNAT
Tel : +33 (0) 4 42 91 25 60 - Fax : +33 (0) 4 42 91 25 61 - mail : contact@di-audit.fr

Risque identifié : Valorisation des immobilisations corporelles

Au 31/12/2018, les immobilisations corporelles s'élèvent à 4.3 M€, soit 73.6 % des actifs, et sont principalement constituées des terrains, constructions, agencements et installations. Ce poste est le plus significatif du bilan.

Il existe donc un risque que la valeur nette des immobilisations corporelles soit supérieure à leur valeur vénale et donc un risque de surévaluation des immobilisations corporelles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à apprécier les tests de dépréciation réalisés par la direction concernant la valorisation des immobilisations corporelles.

Pour ce faire, nous avons :

- Pris connaissance de l'évaluation du patrimoine de la société réalisée par le cabinet d'expert fonciers CREST EXPERTISE en 2015,
- Apprécier la cohérence des infirmations et hypothèses retenues dans les rapports du cabinet d'experts fonciers.

Ces travaux ne nous ont pas conduits à remettre en cause les hypothèses utilisées par la direction conduisant à la non dépréciation des immobilisations corporelles.

Risque identifié : Valorisation des VMP

Les valeurs mobilières de placement, figurant au bilan au 31/12/2018 pour un montant net de 522 k€, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leurs valeurs marchés à la date de clôture.

Comme indiqué dans la note 4 de l'annexe comptable, les valeurs mobilières de placement ont été évaluées au prix pour lequel ils ont été acquis. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'acquisition des VMP est supérieure à leur valeur de marché.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes aux marchés boursiers, nous avons considéré que la correcte évaluation des valeurs mobilières de placement constituait un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs nettes des VMP, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés en vérifiant les cours de bourse retenus.

Risque identifié : Comptabilisation des charges d'entretiens

Les comptes de charges d'entretiens figurant en charge d'exploitation au 31/12/2018 pour un montant de 698 k€ soit 22 % du total des charges d'exploitation, représentent un des postes les plus importants du compte de résultat.

Compte tenu du risque sur la réalité de ces charges, nous avons considéré que les charges d'entretiens constituaient un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons :

- ♦ pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les travaux d'entretiens réalisés et leur classification comptable ;
- ♦ testé par sondage l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- ♦ Observé physiquement par sondage la réalisation de ces travaux.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaire aux comptes de la société FIBEM lors de l'assemblée générale du 30/06/2014.

Au 31/12/2018, nous sommes dans la 6^{ième} année du mandat.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration réuni en comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

DI AUDIT

SARL au capital de 200 000 € - SIRET 799 115 100 00023
Z.A LA PILE - 470 Avenue Jean MONNET - 13 760 SAINT CANNAT
Tél : +33 (0) 4 42 91 25 60 - Fax : +33 (0) 4 42 91 25 61 - mail : contact@di-audit.fr

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. Un autre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration réuni en comité d'audit

Nous remettons un rapport au conseil d'administration réuni en comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration réuni en comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes

annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration réuni en comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à SAINT CANNAT, le 29/04/2019

Le Commissaire aux Comptes

DI AUDIT

Didier IVARRA



DI Audit
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
470 Av. Jean Monnet - Z.A La Pile 13760 Saint Cannat
Tel: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 61
Siret: 799 115 100 00023

Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	278 982		278 982	278 982
	Autres immobilisations incorporelles	29 577	28 922	655	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 492 111		2 492 111	2 492 111
	Constructions	10 603 271	9 150 998	1 452 273	1 626 122
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 741 882	1 621 300	120 582	62 504
	Autres immobilisations corporelles	161 131	151 898	9 233	
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	205 384		205 384	205 384	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	300		300		
TOTAL (II)		15 512 638	10 953 118	4 559 520	4 665 103
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	34 027		34 027	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	6 692		6 692	6 692
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				29 883
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	51 503		51 503	19 026
	Autres créances	163 031		163 031	84 712
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	778 491	256 101	522 390	689 891	
DISPONIBILITES	412 749		412 749	42 170	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	62 744		62 744	75 716
	TOTAL (III)	1 509 237	256 101	1 253 136	948 090
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		17 021 875	11 209 219	5 812 655	5 613 193
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				300	
(3) dont créances à plus d'un an					



 DI Audit

 70, av. Jean Monnet - ZA La Pile 13760 Saint Carnat

 Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 61

 Siret: 790 115 100 00023

Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 913 301	2 913 301
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation	2 433 310	2 433 310
	RESERVES		
	Réserve légale	192 900	192 900
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	284 318	284 318
	Autres réserves	29 600	29 600
	Report à nouveau	(711 626)	(529 973)
	Résultat de l'exercice	194 398	(181 653)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		5 336 199	5 141 802
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	24 853	42 381
	Total des provisions	24 853	42 381
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	47 971	
	Emprunts et dettes financières divers	90 359	85 461
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 351	110 758
	Dettes fiscales et sociales	215 969	232 791
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	953	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		451 603	429 010
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		5 812 655	5 613 193
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		194 397,82	(181 652,99)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		414 025	429 010
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat ^{1/2}

				31/12/2018	31/12/2017
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 354 663		3 354 663	3 034 699
	Montant net du chiffre d'affaires	3 354 663		3 354 663	3 034 699
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			24 777	1 393
	Autres produits			192	211
	Total des produits d'exploitation (1)			3 379 632	3 036 303
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock			(34 027)	
	Autres achats et charges externes			1 670 654	1 790 097
	Impôts, taxes et versements assimilés			276 255	217 098
	Salaires et traitements			591 725	646 058
	Charges sociales du personnel			212 099	257 187
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			454 255	478 489
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions				3 233	
Autres charges			57		
	Total des charges d'exploitation (2)			3 171 019	3 392 162
RESULTAT D'EXPLOITATION				208 613	(355 859)


Audit
 CENTRE D'EXPERTISE COMPTABLE
 470, av. Jean Monnet - ZA La Pile 13760 Saint-Cannat
 Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 61
 Siret: 799 115 100 00023

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		208 613	(355 859)
Opéra comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 247 1 660 7 577	2 932 4 187 40
Total des produits financiers		15 483	7 180
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	33 306 8 942	19 304 7 056
Total des charges financières		42 247	26 361
RESULTAT FINANCIER		(26 764)	(19 201)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		181 849	(375 060)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	34 913 6 000	195 078
Total des produits exceptionnels		40 913	195 078
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	28 364	1 671
Total des charges exceptionnelles		28 364	1 671
RESULTAT EXCEPTIONNEL		12 549	193 407
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES		3 436 028 3 241 630	3 238 540 3 420 193
RESULTAT DE L'EXERCICE		194 398	(181 653)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 812 655** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 436 028** euros et un total **charges** de **3 241 630** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **194 398** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La société ne consolide pas les comptes du fait du caractère négligeable de la filiale GFA FORESTIER conformément à l'article L233-17-1 du code de commerce.

 **D Audit**
SOCIÉTÉ D'AUDIT ET DE COMPTABILITÉ
470, av. Jean Monnet - ZA La Pile 13760 Saint Cannet
Tél. 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 61
Siret: 799 115 100 00023

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires,

Règles et Méthodes Comptables

hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le patrimoine de l'entreprise a fait l'objet d'une expertise immobilière réalisé par le cabinet CREST Expertise (experts fonciers) en date 24 avril 2015 qui valorise le patrimoine immobilier pour une valeur globale de 18 206 K€.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur l'exercice.

La société a procédé à une réévaluation légale en 1976 concernant les terrains, les constructions et le fonds de commerce.

La réévaluation avait porté pour les terrains à une valeur globale de 2 492 K€ et le fonds de commerce à 50 K€ et depuis cette date aucune réévaluation n'a été réalisée.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DJ Audit
EXPERTISE - COMPTABILITÉ - AUDIT
 470, av. Jean Monnet- Z4 La Pile 13760 Saint Cannat
 Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 61
 Siret: 799 115 100 00023

Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Fonds de commerce :


 470, av. Jean Monnet- ZA La Pile 13760 Saint Cannat
 Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 61
 Siret: 799 115 100 00023

Le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général prévoit des dispositions de première application pour les fonds inscrits au bilan au 1er janvier 2016.

Les fonds de commerce sont composés du fonds de commerce du bar restaurant du camping situé à CARRY LE ROUET et du fonds de commerce du parking situé sur La Canebière sur MARSEILLE.

L'usage des fonds de commerce n'étant pas limité dans le temps, les fonds de commerce ne sont pas amortis et font l'objet de test de dépréciation.

Les fonds de commerce ne sont pas dépréciés compte tenu de :

- Leurs localisations qui représentent un intérêt stratégique bénéficiant à la société,
- La stabilité des cash-flows générés par l'activité de parking et celle de bar-restauration.

Titres de participations :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, ou apportés, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés seraient le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Les titres GFA Forestier ne sont pas dépréciés compte tenu du fait que la filiale détient des parcelles du bois situées sur la commune de la Celle Les Bordes dans les Yvelines ce qui représente un intérêt stratégique bénéficiant à l'ensemble de la société au vue de la situation géographique des parcelles dans la région parisienne.

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées au prix pour lequel ils ont été acquis.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'acquisition des VMP est supérieure à leur valeur de marché



470, av. Jean Monnet- ZA La Pile 13760 Saint Carinot
Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 61
Siret: 799 115 100 00023

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	307 869		690			308 559
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	307 869		690			308 559
CORPORELLES						
Terrains	2 492 111					2 492 111
Constructions sur sol propre	1 247 568					1 247 568
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement	9 096 017		265 570		5 884	9 355 703
Instal technique, matériel outillage industriels	1 663 953		77 929			1 741 882
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	139 563				26 679	112 884
Matériel de bureau, mobilier	38 180		10 067			48 247
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 677 392		353 565		32 562	14 998 395
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	205 384					205 384
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			300			300
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	205 384		300			205 684
TOTAL	15 190 644		354 555		32 562	15 512 638

D Audit

470, av. Jean Monnet - ZA La Pile 13760 Saint Cannat
Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 61
Siret: 799 115 100 00022

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	28 887	35		28 922
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 887	35		28 922
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	1 030 897			1 030 897
instal. agencement aménagement	7 686 565	433 535		8 120 101
Instal. technique, matériel outillage industriels	1 601 449	19 851		1 621 300
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	139 563		26 679	112 884
Matériel de bureau, mobilier	38 180	834		39 014
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 496 654	454 220	26 679	10 924 196
TOTAL	10 525 541	454 255	26 679	10 953 118

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	42 381		17 528	24 853	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		42 381		17 528	24 853
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	224 455	33 306	1 660	256 101
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	224 455	33 306	1 660	256 101
TOTAL GENERAL		266 836	33 306	19 188	280 954
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		33 306	17 528 1 660	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					


Audit
EXPERT-COMPTABLES ASSOCIES
 470, av. Jean Monnet- ZA La Pile 13760 Saint-Camille
 Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 61
 Siret: 799 115 100 00023

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	300	300	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	51 503	51 503	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	782	782	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	17 930	17 930	
	Taxes sur la valeur ajoutée	65 588	65 588	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	60 747	60 747	
Débiteurs divers	17 984	17 984		
Charges constatées d'avances	62 744	62 744		
TOTAL DES CREANCES		277 578	277 578	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Audit
SA FIEBM
 470, av. Jean Monnet - ZA La Pile 13760 Saint Camille
 Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 51
 Siret: 799 115 100 00021

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	47 971	10 392	37 578	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	90 359	90 359		
	Fournisseurs et comptes rattachés	96 351	96 351		
	Personnel et comptes rattachés	23 821	23 821		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 002	42 002		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 644	15 644		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	134 502	134 502		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	953	953			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		451 603	414 025	37 578	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	53 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 096				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE					537 720	537 720
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotations exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				287 144	287 144
	Redevances Exercice				89 428	89 428
	TOTAL				376 572	376 572
REDEV RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				88 181	88 181
	entre 1 et 5 ans				176 362	176 362
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				264 543	264 543
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				5 257	5 257
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				5 257	5 257
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						


Audit
EXPERTISE COMPTABLE
 470, av. Jean Monnet - ZA La Pile 13760 Saint Cannat
 Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 61
 Siret: 799 115 100 00023

Produits à recevoir

	31/12/2018
Total des Produits à recevoir	



470, av. Jean Monnet- ZA La Pile 13760 S'ir
Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 60
Siret: 799 115 100 00023

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CONTRAT LEASING MOBIL HOME		62 744	62 744
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			62 744


 470, av. Jean Monnet - ZA La Pile 13760 Saint
 Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 2
 Siret: 799 115 100 00023

Charges à payer

		31/12/2018
Total des Charges à payer		198 692
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		67
Intérêts C.N.E. 18921504	46	
Assurances C.N.E. 18921504	20	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 400
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	23 400	
Dettes fiscales et sociales		175 225
PROVISION CP	23 821	
ORGANISME CP	9 528	
ETAT CHARGES A PAYER	7 374	
ETAT CHARGES A PAYER	134 502	



470, av. Jean Monnet - ZA La Pile 13760 Saint-Cannet
 Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 61
 Siret: 799 115 100 00023

Charges à répartir

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2018
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

Audit
COMPTABILITÉ - JURISPRUDENCE - FISCALITÉ
 470 av. Jean Monnet - ZA la Plie 13760 Saint-Etienne
 Tél: 04 42 91 25 60 - Fax 04 42 91 25 61
 Siret: 799 115 100 00023

Capital social

	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice			2 913 300,72
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice			2 913 300,72

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

 **Audit**
CAISSE D'ALIMENTATION COOPÉRATIVE
 470, av. Jean Monnet - Pile 13760 Saint-Genès
 Tél: 04 42 91 25 11 - Fax 04 42 91 25 11
 Siret: 752 100 00025

**FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE
ET DE LA MEDITERRANEE - FIEBM**
Société anonyme au capital de 2.913.300,72 €
Siège social: 5, avenue Dralo del Mar Lou Soulei
13620 CARRY-LE-ROUET
RCS AIX-EN-PROVENCE 069.805.539

**DECLARATION DU RESPONSABLE
DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2018**

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes de l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée.

Marie-Catherine SULITZER
Président-Directeur général



